La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 92 n°13 • du 29 juin au 5 juillet 2005 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

c'est si bon!
ENSEMBLE • TOGETHER

Qu'est-ce qui est si bon?

■ Réponse page 6.

Citation de la semaine

« Ça grinçait pas mal des dents ce soir-là. »

Parent et engagé dans le développement de son village, Luc Labossière a du mal à accepter la fermeture de l'école de Saint-Léon. Bien qu'il comprenne que sept inscriptions ne suffisent pas, il n'aime pas comment la DSFM s'y est pris pour fermer l'école.

■ Page 3.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Fêtes d'été





photos : Nathalie Forgues

La traditionnelle fête de la Saint-Jean à La Broquerie s'est déroulée sous un soleil éclatant et a rassemblé toute la communauté, notamment lors du défilé dimanche matin. On a fêté aussi à Sainte-Geneviève, lors de cérémonies soulignant le 125e, qui a, entre autres activités, permis de rendre hommage aux familles pionnières sous l'oeil attentif de la Compagnie de la Vérendrye.

Bonnes vacances!

La Liberté et son conseil d'administration, Presse-Ouest Limitée, souhaitent à tous les élèves, enseignants et parents de merveilleuses vacances scolaires!



Photo : Gracieuseté Monique Ditter

Ces enfants se sont amusés en français en mai et juin, tout en apprenant les rudiments du soccer avec la Ligue de soccer francophone organisée par des parents des écoles françaises. ■ Page 19.

Horaire estival

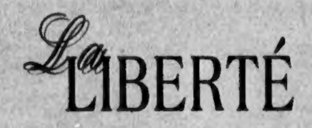
Nous vous rappelons que les bureaux de *La Liberté* demeurent ouverts tout l'été.

Deux éditions ne seront pas publiées : les 20 juillet et 3 août.

La tombée des publicités est le 13 juillet pour l'édition du 27 juillet; et le 3 août pour l'édition du 10.

Coup d'œil national





Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Journalistes : **Nathalie FORGUES, Christianne HACAULT** et **Mélanie MORIN** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Graphiste adjointe : **Marie-Chantal Bédard** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 34,20 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,45 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

CDC — Deloitte

APF — Association de la presse francophone

Fondation Donatien Frémont

« Nous reconnaissons l'appui du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal » Canada

ÉDUCATION

Saint-Léon fait le deuil de son école

Faute d'élèves, les parents de Saint-Léon abandonnent à regrets une école française qu'ils ont activement soutenue au cours des 60 dernières années.

Sylviane LANTHIER

C'était devenu un secret de polichinelle : l'école de Saint-Léon, qui ne comptait que sept inscriptions en 2005-2006, devra fermer ses portes. La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) en a fait l'annonce le 21 juin après avoir négocié avec les parents une entente qui garantit pour tous les élèves présents et futurs du village, le transport scolaire vers les écoles de Notre-Dame-de-Lourdes ou Saint-Claude.

« Les nombres étaient petits et nous étions inquiets de la qualité de l'éducation », déclare le directeur général de la DSFM, Gérard Auger. La DSFM, dit-il, ne prévoit pas que l'école ouvre à nouveau.

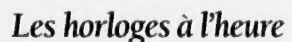
La fermeture de l'école est un dur coup pour Saint-Léon. Elle arrive au moment où la construction du centre de la salamandre est en voie d'être terminée, et alors que l'énergie éolienne pourrait entraîner une nouvelle ère de prospérité pour le village. Ce sont des projets que Saint-Léon mène depuis des années, mais qui ont pris du temps à devenir réalité. « On est juste deux ans trop tard dans notre développement », constate tristement Luc Labossière, parent, agriculteur et engagé dans le développement économique. « Après avoir fait tant d'effort, dit-il, on recule de dix ans. C'est un dur coup. »

Finir en grand

« La communauté a décidé de ne pas finir sur une note triste, raconte Luc Labossière. On fera une fête le 7 août pour souligner le 60e anniversaire de l'école. C'est un message plus positif, mais c'est quand même ironique. »

Saint-Léon a demandé 5 000 $ à la DSFM pour financer une partie des coûts. Le 22 juin, les commissaires ont accepté d'octroyer 3 000 $ à cette initiative, après en avoir discuté la pertinence et les mérites. Des commissaires s'inquiétaient du budget avec lequel on paierait cette dépense, ou encore du fait que d'autres écoles pourraient faire demande pour des « partys » ou des anniversaires. La commissaire Patricia Bouchard a rappelé la douleur des parents de Saint-Léon qui perdent leur école et veulent la célébrer une dernière fois.

Pour le président de la DSFM, Bernard Lesage, ce que vit Saint-Léon est un reflet de la situation en milieu rural, où beaucoup de petits villages ont du mal à maintenir des infrastructures. « Qu'est-ce que je peux dire? J'imagine comment Saint-Léon se sent, mais faire des commentaires sur les émotions des autres, ce n'est pas approprié. On peut dire cependant que la DSFM a toujours appuyé cette communauté, mais les nombres le démontraient : c'était devenu impossible d'assurer une éducation de qualité. »



Les horloges à l'heure

Luc Labossière, pour sa part, ne veut pas clore ce chapitre sans témoigner de ce qui s'est passé. « Le mot qui circule, c'est que les choses se sont faites dans le respect. Ce n'est pas comme ça que ça s'est passé. C'est une situation difficile pour nous. On sait bien que 7, 8 enfants, ce n'est pas vraiment assez pour une école. Mais je ne suis pas à l'aise avec comment les choses se sont faites. »

Les parents, dit-il, ont d'abord appris fin avril que la directrice de l'école allait avoir un poste ailleurs l'an prochain. « Je ne peux pas la blâmer, je la comprends », affirme Luc Labossière. Mais le poste n'étant pas affiché, les parents ont craint le pire, d'autant plus que la commission scolaire n'annonçait pas l'allocation de l'école pour l'année 2005-2006.

Début mai, les parents de Saint-Léon ont reçu la visite du président, Bernard Lesage, qui leur a expliqué qu'un processus de révision de l'école avait débuté à la fin avril. « On lui a demandé pourquoi le poste n'était pas affiché et l'allocation pas annoncée. On nous a répondu que la DSFM étudiait d'autres options. Ça grinçait pas mal des dents ce soir-là », raconte Luc Labossière.

Le 7 juin, Gérard Auger et le directeur du transport, Maurice Chaput, viennent à leur tour rencontrer les parents, pour offrir le transport des élèves vers Gilbert-Rosset et Notre-Dame-de-Lourdes. « Mais ils n'incluaient que les enfants inscrits pour l'an prochain. Ils voulaient une réponse tout de suite. On s'est regardé et on a dit non. Ils nous disaient que pour que les 8e année aillent à Gilbert-Rosset avec transport, il fallait fermer l'école. »

Finalement, les parents récrivent l'offre de la DSFM : tous les élèves du quartier, présents et à venir, auront du transport vers Lourdes ou Saint-Claude, et l'école de Saint-Léon sera fermée. Cette offre est adoptée le 8 juin par la commission scolaire.

Ce qui rend Luc Labossière amer, c'est l'impression tenace qu'au cours des dernières années, la DSFM n'a pas agi activement pour appuyer Saint-Léon. « On a eu des gens de Manitou qui voulaient venir chez nous, raconte-t-il, et c'est le transport vers Notre-Dame-de-Lourdes qui leur a été offert. On demande de l'appui pour identifier des familles qui seraient intéressées par des emplois ici, et on n'en a pas. À force de se faire frapper sur la tête avec un marteau… »

« À part de vivre une perte monumentale, faut aussi vivre le non-respect, déplore Luc Labossière. En perdant les comités régionaux, les parents des petites écoles rurales ont perdu leur voix à la DSFM. Je souhaite aux parents de Saint-Georges ou Sainte-Agathe de ne pas connaître cela. Ils méritent d'être appuyés et de se faire donner des ailes. »

photo : Sylviane Lanthier

Les commissaires en rencontre le 22 juin : 3 000 pour célébrer le 60e anniversaire de l'école de Saint-Léon, qui sera fermée en septembre.

Pas de transport pour Sainte-Agathe



photo : Sylviane Lanthier

Devant une vingtaine de parents de Sainte-Agathe, la commission scolaire franco-manitobaine a voté en faveur du respect de sa politique de choix d'école, en réponse aux parents de Sainte-Agathe qui demandaient du transport scolaire vers Gabrielle-Roy l'an prochain. Selon cette politique, ces élèves doivent fréquenter le secondaire de Saint-Jean-Baptiste et n'ont droit au transport vers une autre école de leur choix que dans la mesure où des places sont disponibles sur un trajet d'autobus existant; ce qui, selon la DSFM, ne sera pas le cas l'an prochain.

La commission scolaire a également adopté une résolution visant à appuyer des rencontres entre les comités de parents des écoles concernées, et à leur fournir un service de médiation pour les aider à trouver une solution.

« Je n'a pas vraiment de commentaire à faire en ce moment, a déclaré le président du comité de parents de Sainte-Agathe, Luc Langelier. On va rencontrer les parents des autres écoles et voir ce que ça donne. »

Quelque 16 élèves de S2 à S4 ont choisi le secondaire d'Île-des-Chênes plutôt que celui de Saint-Jean-Baptiste, qui a recruté deux élèves de Saint-Agathe.

À l'ordre du jour

Par ailleurs, lors de la rencontre du 22 juin, la commission scolaire a également :

- entériné une entente intervenue avec les éditions des Plaines en vue de la publication sous forme de trousse du projet PILE, qui concerne la lecture chez les M-4;
- appuyé la demande des parents de Saint-Jean-Baptiste pour la création d'une garderie avant et après l'école qui pourrait occuper des locaux appropriés dans l'école;
- appuyer la demande des propriétaires des terrains entourant la ruelle de l'école Précieux-Sang, pour qu'elle puisse être pavée.

Scott Screen & Wire

Dans le dossier de l'expropriation de Scott Screen & Wire, des développements pourraient avoir lieu bientôt. Selon Gérard Auger, le tribunal a en effet nommé un juge chargé de s'assurer que l'entreprise peut démontrer avoir fait des démarches nécessaires en vue de son départ. Scott Screen & Wire avait jusqu'au 30 juin pour convaincre le juge. La prochaine rencontre des deux parties permettra donc au tribunal de donner une date de départ que Scott Screen & Wire devra impérativement respecter; ou bien, si l'entreprise n'a pas démontré qu'elle avait entrepris les démarches pour son déménagement, la DSFM pourra alors la poursuivre en cour.

Message d'espoir

Coordonnateur du développement rural au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Louis Tétrault rappelle que « pour le développement d'une communauté, l'école est l'infrastructure la plus importante ». Elle est le symbole de la vitalité d'un village, le signe qu'on continue à y trouver des familles et de la prospérité. Fermer l'école, c'est donc « très douloureux ». Mais en éternel optimiste, Louis Tétrault espère qu'il y ait « des chances pour qu'on soit en mesure de rouvrir cette école dans l'avenir ».

Saint-Léon, rappelle-t-il, avait voté à 100 % en 1994 pour le transfert de l'école vers la toute nouvelle DSFM. Pour ces parents qui se battaient depuis des années pour de l'enseignement en français qu'ils ont souvent payé de leur poche, l'adhésion à la DSFM était une initiative pour sauver leur école. « Ils l'ont sauvée pendant dix ans. Mais la perte de population avait commencé depuis longtemps. »

Cependant, Louis Tétrault remarque aussi que les efforts de développement des récentes années commencent à porter fruit; « on voit une re-croissance de l'économie ».

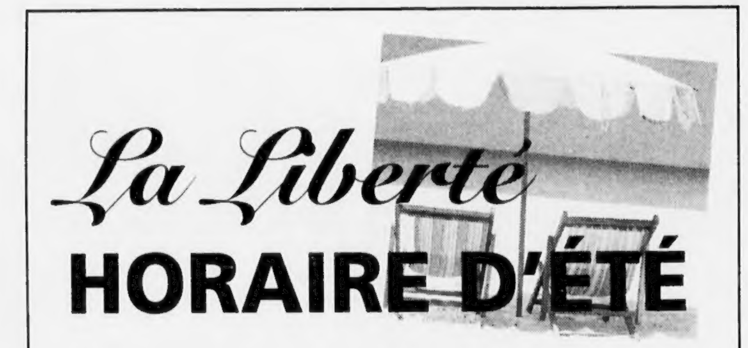
De toute façon, dit-il, la survie du village ne l'inquiète pas. « Je n'ai pas peur. Au début des années 1990, alors que je siégeais au Manitoba Community Services Council, je me rappelle d'une demande de Saint-Léon pour un centre de loisirs. Des gens autour de la table se demandaient : ça vaux-tu la peine de mettre tant d'argent dans un village de ce *size*-là? Alors ceux d'entre nous qui connaissions ce village, on leur a expliqué l'historique et l'engagement de cette communauté. Saint-Léon l'a eu, son argent, parce que quand tu peux t'appuyer sur la réputation de gens de cette qualité-là, tu n'as pas peur de ne pas avoir de succès. »

C'est ce qui permet à Louis Tétrault d'espérer que l'école de Saint-Léon n'est pas définitivement chose du passé. « Dans un village comme celui-là, il suffit d'attirer cinq ou six familles avec enfants pour que la roue se remette à tourner. Dans cinq ans, on va commencer à voir les résultats des projets en cours. Saint-Léon a un projet d'habitations pour les aînés. Ça va libérer des maisons; c'est le commencement du développement, quand tu peux faire bouger ton immobilier, et ça permet de ramener de jeunes familles.

« Rappelons-nous Saint-Georges : il y a 20 ans, on avait fermé l'école, rappelle-t-il. Maintenant, elle attire plein de monde. Quand on donne la chance aux communautés, il arrive que les nombres se révèlent. »

Éditorial

Il n'y a pas d'éditorial cette semaine!



Veuillez prendre note que La Liberté ne sera pas publiée le 20 juillet et le 4 août 2005.

L'édition du 27 juillet sera consacrée en bonne partie à la couverture des Jeux de la francophonie qui se déroulent du 20 au 24 juillet.

Nous prions les annonceurs de prendre note que :

LA DATE LIMITE POUR RÉSERVER UN ESPACE DANS L'ÉDITION DU 27 JUILLET EST PORTÉE AU MERCREDI 13 JUILLET.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Les bureaux de La Liberté demeureront ouverts aux heures habituelles pendant la période estivale.



APPEL D'OFFRES

La direction générale de la Division scolaire franco-manitobaine invite des soumissions pour un projet de

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

BUT DU PROJET

La Division scolaire franco-manitobaine vise à adopter un plan stratégique de cinq (5) ans, d'ici juin 2006.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet comprendra les orientations stratégiques basées sur les axes prioritaires suivantes :

- maximiser la clientèle de l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*;
- assurer des services exceptionnels à nos élèves;
- assurer des liens étroits avec les parents et les intervenants (parties en jeu);
- maximiser les forces vives du milieu en partenariat vers la réalisation d'un projet éducatif francophone au Manitoba;
- augmenter le profil de la DSFM au niveau provincial;
- présenter un schème d'évaluation et de reddition de comptes.

QUALIFICATIONS, HABILETÉS ET EXPÉRIENCES RECHERCHÉES

Pour ce faire, la Division est à la recherche d'un expert-conseil qui devra travailler de près avec un comité de pilotage, composé de la présidence de la CSFM, la direction générale, deux commissaires, une direction d'école, un.e enseignant.e et deux parents. La proposition devra, entre autres, comprendre :

- une description des étapes suggérées;
- les échéanciers pour chaque étape;
- un devis estimatif pour les frais de service et les dépenses;
- une biographie/curriculum vitae;
- un portfolio;
- trois (3) références pertinentes à ce type de mandat.

ÉCHÉANCIER DU PROJET

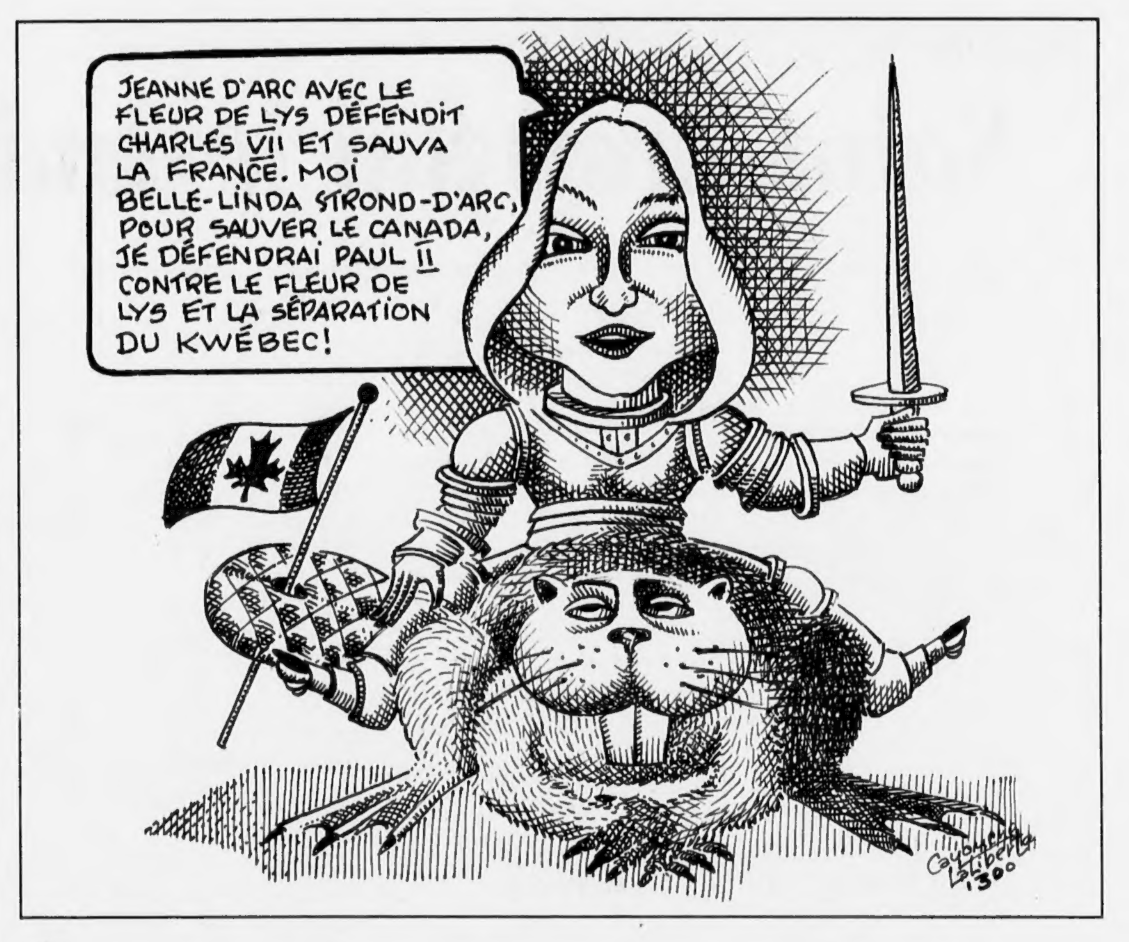
Le projet devra être complété au plus tard le 30 avril 2006.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur offre de services à :

Monsieur Gérard Auger, directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
CP 204 – 1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
ou par courriel : gauger@atrium.ca

avant le 31 juillet 2005.

Le Division scolaire franco-manitobaine, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.



À VOUS la parole

Comprendre le bon sens

Madame la rédactrice,

Je n'irai pas par quatre chemins. Voulez-vous bien me dire pourquoi tant vouloir garder des maisons ou façades ou perrons de maisons? Dans le fond qu'est-ce que ça donne de plus? Seulement les regarder? Prenez des photos souvenirs.

Le Bon Dieu nous a dit de ne pas s'attacher aux choses de la terre, choses matérielles. Qu'est-ce que ça donne? Absolument rien. Ça ne rapporte aucun bénéfice monétaire, il n'y a pas d'argent qui va sortir des murs.

Pour l'amour du ciel, laissez donc bâtir des appartements pour les personnes âgées, car il y a des listes d'attentes partout. Avez-vous compris ceux qui s'objectent. On vient au monde avec rien et s'en retourne de la même façon, Amen.

Pendant qu'on s'objecte, ça retarde tout et ça coûte de l'argent en plus. S.V.P. comprenez donc le bon sens.

Pauline Piché
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 juin 2005

Écrivez-nous!

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

SAINT-BONIFACE

Campus de première classe

Le site de Canada Packers deviendra-t-il un campus sportif géant?

Christianne HACAULT

Le site qu'occupait l'usine Canada Packers pourrait bientôt accueillir le plus grand campus sportif au pays. Le concept de la firme de développement ManShield Construction, dévoilé le 22 juin à l'assemblée générale annuelle d'Entreprises Riel, propose la construction d'un complexe sportif, d'une zone commerciale et d'une académie de golf, ainsi que de terrains de soccer, base-ball et volley-ball de plage. « Ce sera comme le parc Assiniboine, avec des terrains sportifs parmi les arbres et les chemins sinueux, décrit l'architecte paysagiste, Michael Scatliff. C'est un campus qui répondra aux besoins d'éducation, de bien-être et de sport de haut calibre. On estime le coût total du projet à environ 76 millions $, peut-être 90 millions $. » La mise en chantier de la première phase du projet est prévue en 2006 et les travaux s'étendront sur les dix prochaines années.

Le président-directeur général du Paletta Group, Joe Paletta, a annoncé qu'il aimerait y établir un parc aquatique intérieur et un hôtel. Suite à la requête de la Ville d'établir ce complexe de 15 millions $ à l'intérieur du périmètre plutôt qu'à Headingly, Joe Paletta considère le site de Canada Packers puisqu'il y voit un grand potentiel. « Le parc industriel et les odeurs qui l'accompagnent ne m'inquiètent pas, affirme-t-il. Avec la création de ce campus, nous espérons initier un processus d'autocurage. Une fois le parc établi, la valeur des terrains environnants deviendra plus élevée. Les entreprises iront s'établir ailleurs parce que ce sera moins coûteux pour elles. »

La proposition de ManShield Contruction a été accueillie favorablement par le membership d'Entreprises Riel. « Ça fait longtemps qu'on pousse dans cette direction-là, affirme son directeur du développement économique, Normand Gousseau. Le parc créerait une zone tampon entre les zones industrielles et résidentielles de Saint-Boniface. »

Tourisme et développement économique

Selon le président-directeur général de ManShield Construction, Joe Bova, le campus engendrerait de nombreuses retombées positives dans la communauté. « Le campus accueillera 5 000 personnes par jour, été comme hiver, affirme celui qui a élaboré les concepts de l'avenue Corydon et de la promenade Waterfront. Où il y a des personnes, il y a du commerce. Ce parc changera le visage de Saint-Boniface d'une manière très positive et les avantages sont incroyables. Pour la première fois, ce sera Saint-Boniface qui accueillera des installations de calibre international, pas la Fourche ou le Sud de la ville. »

Le conseiller de Saint-Boniface est enthousiaste à l'idée qu'un projet de cette envergure ait été proposé pour le site de Canada Packers. « Quand j'ai approché Joe Bova il y a six mois pour qu'il développe un concept pour le site, je n'aurais jamais imaginé un projet comme celui-là, se réjouit Franco Magnifico. Nous aurons les meilleures installations sportives au pays et les touristes sont attirés par ce qu'il y a de meilleur. À Saint-Boniface, on mérite d'avoir ce qu'il y a de plus gros et de plus beau. »

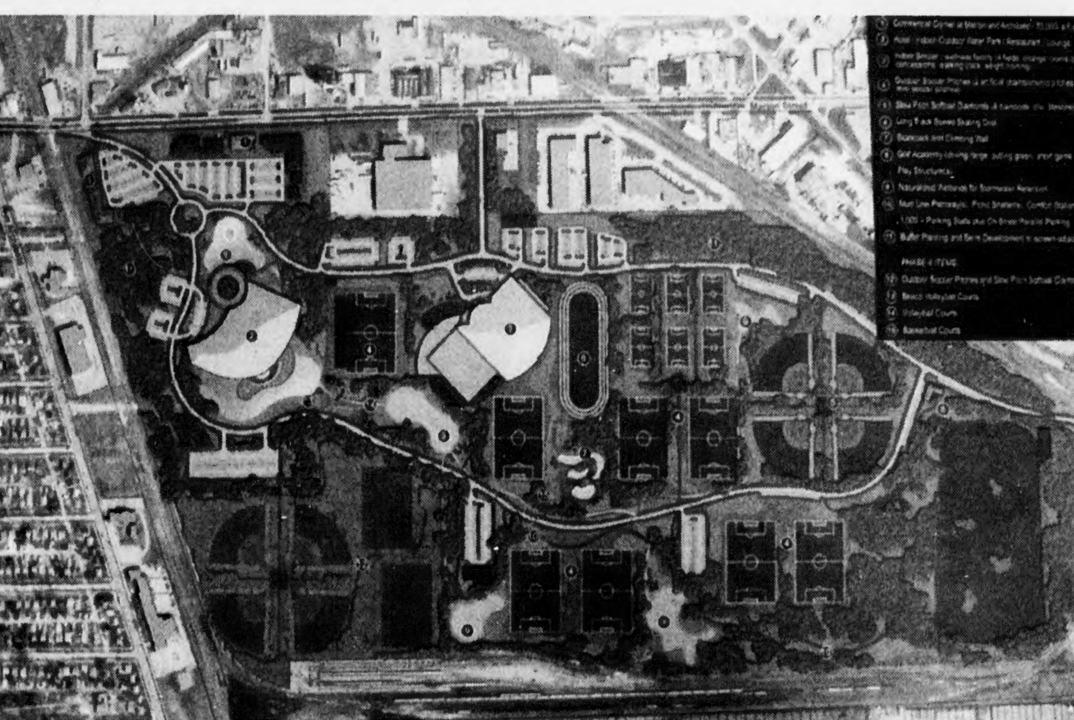


photo : Christianne Hacault

Le concept de ManShield Construction prévoit la construction d'un complexe sportif, un parc aquatique, un hôtel, une zone commerciale et une académie de golf, ainsi que des terrains de soccer, de base-ball et de volley-ball de plage.

Un projet de longue haleine

Le projet n'est toutefois qu'au stade préliminaire et doit encore obtenir l'aval de la Ville. « Je ne veux pas que les attentes soient trop élevées, sinon les gens seront déçus si le projet en entier ne se matérialise pas, signale Joe Bova. C'est un projet à plusieurs phases qui sera échelonné sur plusieurs années. » La firme de développement doit encore élaborer un plan d'affaires détaillé et trouver des sources de financement supplémentaires.

Mais avant de continuer de l'avant, ManShield veut s'assurer qu'il a l'appui de la communauté. « On ne peut pas passer à la prochaine étape sans l'approbation et les conseils des gens que le projet desservira, poursuit Joe Bova. Un énorme projet comme celui-là ne se fait pas dans un vacuum. »

Économie, habitation et tourisme

Voici les points saillants des dossiers menés par Entreprises Riel au cours de la dernière année :

Projet résidentiel/commercial

Entreprises Riel planifie la construction d'un complexe résidentiel et commercial au 159-161 boulevard Provencher. Semblable au concept de la Place Joseph-Royal, on y trouverait des appartements au lieu de condos. Certains détails, tels le nombre d'étages, restent à être déterminés. Entreprises Riel s'affaire maintenant à trouver de nouveaux locaux pour les entreprises logées à cette adresse. La mise au chantier est prévue cet automne.

Canal de dérivation

Entreprises Riel a initié le dialogue entre Group'Action à Saint-Norbert, Rivers West et le Manitoba Floodway Expansion Authority qui a mené à la création de la Coalition des sentiers du canal de dérivation de la rivière Rouge. Suite aux pressions politiques exercées par ce groupe, la Clean Environment Commission du Manitoba a recommandé que 1 % du budget total du projet d'agrandissement (6,6 millions $) soit investi dans des projets récréatifs. L'équipe d'Entreprises Riel est confiante que la majorité de ces fonds seront dépensés à Saint-Norbert, puisque le quartier sert de porte d'entrée à la ville et que l'embouchure du canal s'y trouve.

Destination Winnipeg

Entreprises Riel a initié un dialogue avec Destination Winnipeg, en vue de la création de dépliants qui donnent une plus grande place au tourisme francophone. « Avant, selon la carte qu'on retrouvait dans le guide, Winnipeg finissait à la rivière, remarque le directeur du développement économique, Normand Gousseau. On pouvait obtenir plus d'information au sujet des rues Corydon et Osborne, mais tout ce qu'il y avait pour le boulevard Provencher était une flèche qui disait *French Quarter*. Maintenant nous avons plus de visibilité et le cédérom qui accompagne le guide est bilingue. »

Le Renaissance à Saint-Norbert

En réaction au déclin rapide de la densité francophone à Saint-Norbert, Entreprises Riel et Group'Action ont initié un projet de copropriétés 55+ dans le cœur du quartier. Situé sur le chemin Pembina, le Renaissance comptera 41 unités. Au projet s'ajoutent la réalisation de cinq autres projets de copropriétés à Saint-Boniface, amenant 600 nouvelles unités de logement au cours des trois prochaines années.

MUNICIPALITÉS BILINGUES

Le bilinguisme, c'est si bon!

Une nouvelle image de marque accueillera dorénavant tous ceux qui mettront les pieds dans une municipalité bilingue au Manitoba.

Christianne HACAULT

Le Conseil de développement des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) a dévoilé, le 28 juin, le logo qui sera dorénavant associé aux localités bilingues de la province. Les visiteurs pourront maintenant reconnaître instantanément la dualité bilingue de la communauté à la lecture du slogan *C'est si bon!* « Ce n'est pas un projet du CDEM, mais un projet de société, affirme la coordonnatrice du projet, Simone Neveux. On veut que tout le monde se l'approprie. L'image de marque permettra aux communautés bilingues de vendre leur atout principal : ils ont deux langues et deux cultures, donc deux fois plus à offrir! »

Évolution d'une idée

Un an et demi de travaux et de consultations publiques ont été nécessaires pour aboutir au produit final. « Quand nous avons fait le tour des communautés avec les trois premiers dessins, il n'y avait pas de gagnant clair, rappelle Simone Neveux. Le commentaire général était qu'on devait retourner à la table de dessins. »

Après avoir compilé les commentaires, l'équipe a conclu qu'il fallait accorder plus d'importance aux mots qu'aux éléments visuels. « Les mots, c'est le message, précise Simone Neveux. On voulait des mots en français seulement, mais aussi un slogan le fun qui pourrait être compris par des anglophones. » Le CDEM a donc convoqué, en janvier, des écrivains, poètes et traducteurs de la communauté à une session de brainstorming. Après quelques jours d'échange, ils ont choisi la phrase *C'est si bon.*

Le CDEM a ensuite testé le nouveau slogan auprès d'unilingues anglophones. « Nous leur avons demandé ce qu'ils y comprenaient, quels sentiments cela évoquait, explique Simone Neveux. La réaction a été très positive. Ils comprenaient le mot *bon* et le graphisme leur rappelait la musique. »

Implantation du concept

Le nouveau logo peut déjà être vu sur les panneaux de toutes les Caisses populaires, bureaux municipaux, centres de services bilingues et les corporations de développement communautaires des 16 municipalités bilingues de la province. Il est également affiché par le Centre culturel franco-manitobain, le Collège universitaire de Saint-Boniface, la Maison franco-manitobaine, Entreprises Riel et le Musée de Saint-Boniface. « Les leaders de la communauté s'affichent déjà, fait remarquer Simone Neveux. La prochaine étape est de travailler avec les communautés pour qu'il soit utilisé partout. »

Le CDEM a également créé des exemples d'utilisations possibles du logo : des tatous temporaires aux t-shirts, en passant par les bannières et les panneaux publicitaires. « On voulait montrer comment ça marche avec ce qui existe déjà, signale Simone Neveux. Par exemple, le slogan de la Fédération des aînés franco-manitobains c'est *Vivre pleinement.* Si on les met ensemble, ça donne *Vivre pleinement, c'est si bon!* Ça s'agence avec n'importe quoi. » Les communautés de La Broquerie et de Saint-Boniface feront l'objet d'un projet pilote en juillet et août, ce qui permettra de développer d'autres utilisations possibles du logo.



photo : Nathalie Forgues

Selon la coordonnatrice du projet, Simone Neveux, le nouveau slogan des municipalités bilingues est universel et se prête bien à tous les domaines : tourisme, éducation et entreprises.

DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

RETRAITÉ(E)S DE LA DSFM • 2004-2005

La Division scolaire franco-manitobaine a organisé, le 9 juin 2005 au Collège Louis-Riel, un vin et fromage en l'honneur des 24 membres du personnel enseignant, administratif et de soutien qui prennent leur retraite durant l'année scolaire 2004-2005. On leur souhaite une bonne retraite.



Première rangée en avant :
Denis Bibault, Claude Lafond, Lorraine Ménard, Lucienne Bisson, Thérèse Durand, Louise Auger, Evelyne Beaudoin, Normand Parent, Norman Ferraris
Deuxième rangée :
Robert Leclair, Robert Lambert, Bernard Gagné, Nicole Reynolds, Diane Touzin, Viet Pham, Guy Nicolas
Troisième rangée :
Alfred Phaneuf, Odile Chappellaz, Yvette Dion, Denis Beaudette
Absents de la photo :
Mireille Auclair, Madeleine Gagnon, Paulette Preteau, Guy Taillefer

LAC DEVILS

Vers un compromis

À quelques semaines d'ouvrir les vannes du canal de dérivation du lac Devils, le gouvernement fédéral change son fusil d'épaule. Plutôt que d'essayer d'empêcher le déversement des eaux du lac dans la rivière Sheyenne, qui à son tour se déverse dans la rivière Rouge et ultimement dans le lac Winnipeg, Ottawa tente d'arriver à un compromis avec le Dakota du Nord.

« Notre priorité est d'assurer le respect du Traité des eaux limitrophes et que le projet soit confié à la Commission internationale des eaux, affirme le président du Conseil du Trésor et député manitobain, Reg Alcock. Nous ne cherchons pas à empêcher la décharge des eaux, mais plutôt à trouver une façon convenable de la traiter (avant qu'elle se retrouve dans le bassin hydrographique du lac Winnipeg). L'installation d'un filtre de sable ou d'un autre système de filtrage pourrait être une solution acceptable. »

Au moment d'écrire ces lignes, les élus canadiens et manitobains n'avaient pas conclu d'entente avec le Dakota du Nord. L'ouverture de la dérivation du lac Devils est prévue à la fin du mois de juillet.

C.H.

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter que l'adresse courriel de *La Liberté* est :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour consulter les articles en ligne dans le réseau Internet, visitez l'adresse suivante :
journaux.apf.ca/laliberte

Merci d'apporter ces changements à vos carnets d'adresses électroniques.

DROITS LINGUISTIQUES

Plus qu'une simple contravention

La portée du jugement de la Cour provinciale dans l'affaire R. c. Rémillard pourrait s'étendre au-delà des contraventions de vitesse par photosurveillance.

Christianne HACAULT

L'arrêt de la Cour provinciale du 17 juin dans l'affaire *R. c. Rémillard* a eu pour effet d'annuler les contraventions partiellement bilingues de six résidants du district Riel. Mais les motivations de cette décision pourraient avoir un effet boule de neige en ce qui a trait aux services bilingues offerts par la Ville dans les quartiers de Saint-Boniface, Saint-Norbert et Saint-Vital.

Maître Rénald Rémillard, qui a représenté lui-même et cinq autres accusés devant la Cour provinciale dans ce dossier, est convaincu que l'arrêt va mener à d'autres contestations en vertu de la partie 9 et qu'il pourrait en résulter un plus grand respect des droits linguistiques par la Ville de Winnipeg. « C'est comme construire une maison, compare-t-il. La maison n'est pas finie, mais on a commencé à mettre les blocs ensemble. Et ce qu'on a à date, c'est pas mal bon. »

La Police de Winnipeg n'a pas encore annoncé quand et si des modifications aux avis d'infraction par photosurveillance entreront en vigueur. « En principe, il n'y a pas de période de grâce pour que la Police de Winnipeg change son système, explique Rénald Rémillard. Mais il faut encore attendre la fin des 30 jours (depuis le dépôt de la décision le 17 juin) pour que la décision soit finale. Je pense que la Ville est mieux de faire son devoir et de rectifier la situation. Sinon, elle est très vulnérable. » Au moment d'écrire ces lignes, la Province n'avait pas encore annoncé si elle interjetait appel ou non.

Étendue des obligations

L'arrêt de la Cour provinciale crée un précédent important, puisqu'il s'agit de la première contestation en vertu de la partie 9 de la Charte de la Ville de Winnipeg depuis son entrée en vigueur en 2003. La décision du juge Joyal sera donc à la base de futures interprétations de la partie 9 de la Charte. « La Couronne disait qu'on pouvait seulement déposer une plainte à l'ombudsman si la Ville ne respectait pas ses obligations, rappelle Rénald Rémillard. Mais le juge Joyal a dit non, que les conséquences sont plus larges que ça. »

Selon la Charte, les obligations de la Ville sont assujetties aux limites raisonnables et nécessaires imposées par les circonstances si la Ville a pris toutes les mesures voulues pour s'y conformer. « Pourquoi est-ce que la Charte offrirait une porte de sortie à la Ville si le seul recours est de déposer une plainte? demande Rénald Rémillard. C'est une affirmation implicite qu'il y a d'autres recours possibles. »

« En plus de la portée précise du jugement (l'annulation des avis d'infraction), l'arrêt a fait comprendre à la Ville que la partie 9 a des dents, poursuit Rénald Rémillard. Ce n'était pas clair avant ça. Là, la Ville est obligée de respecter ses obligations en ce qui a trait aux langues officielles, sinon il y aura des conséquences. Tout d'un coup, au niveau juridique, on a plus de possibilités qu'on pensait, et elles sont intéressantes. »

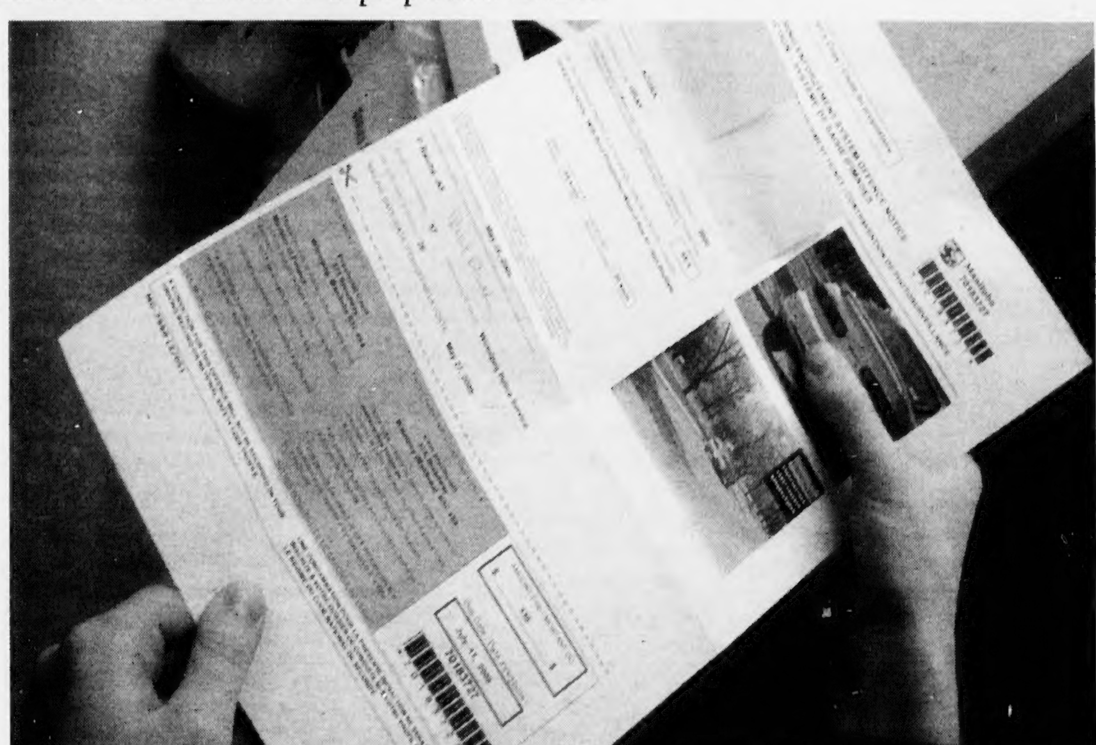


photo : Christianne Hacault

Rénald Rémillard encourage les résidants du district Riel à contester leurs contraventions partiellement bilingues.

Au-delà des contraventions

Selon Rénald Rémillard, la décision du juge Joyal ouvre la porte à d'autres contestations en vertu de la partie 9 de la Charte de la Ville de Winnipeg. Selon l'article 455, les résidants de Saint-Boniface ont le droit de recevoir en français tous les services municipaux, que ce soit dans une installation de la Ville située dans le quartier ou à leur résidence. « Est-ce que la police de Winnipeg a l'obligation d'offrir des services bilingues à Saint-Boniface? se demande Rénald Rémillard. Est-ce que c'est assez d'avoir quelques constables bilingues, ou le détachement de Saint-Boniface doit-il être intégralement bilingue? Qu'est-ce qui arrive si un policier unilingue anglophone se présente à ton domicile pour faire suite à une plainte de bruit? » Les services municipaux prioritaires identifiés par la Charte incluent aussi les services d'ambulance, de bibliothèque et de lutte contre l'incendie.

Le juge Joyal a d'ailleurs posé la question dans sa décision. « On n'a jamais demandé à la présente Cour (...) de juger sur les faits si les dénonciations en vertu du Code criminel actuellement délivrées aux résidants de Riel respectent les obligations linguistiques de la Ville », a-t-il écrit.

Rénald Rémillard y voit un drapeau rouge. « C'est certain qu'un jour, quelqu'un va commettre une infraction au Code criminel et dira qu'il n'a pas eu droit à une dénonciation en français, signale-t-il. Qu'est-ce qu'on fait avec cette personne-là? »

Comment contester sa contravention

Maître Rénald Rémillard croit qu'il est important que les résidants du district Riel contestent leurs contraventions partiellement bilingues. « Je ne les encourage pas à faire de la vitesse, c'est dangereux! signale celui qui a obtenu gain de cause devant la Cour provinciale. Mais c'est important que les gens ne paient pas leurs contraventions pour forcer la Ville à changer son système. »

Voici les démarches à suivre :

1. Pour être en mesure de contester l'avis d'infraction en vertu de la partie 9 de la Charte de la Ville de Winnipeg, le propriétaire du véhicule doit être un résidant du district Riel (Saint-Boniface, Saint-Vital ou Saint-Norbert).
2. La personne en question doit ensuite plaider non coupable à l'infraction en raison d'un vice de forme. Elle peut le faire par écrit ou en personne au 373 Broadway. Les directives à cet effet se trouvent à l'endos de la contravention.
3. Une date sera fixée pour un procès devant un magistrat, au cours duquel la personne devra citer en exemple l'arrêt *R. c. Rémillard*. « Ce qu'il faut soulever devant le magistrat, c'est que le juge Joyal a décidé que le billet est nul », précise Rénald Rémillard. Si le magistrat ne peut pas trancher, il se pourrait que la question aboutisse devant un procureur de la Couronne ou un juge.

Il est à noter que si la Province interjette appel du jugement Rémillard, le processus pourrait être retardé en attendant une décision finale.

Saint-Jean-Baptiste

Ouverture du Centre de santé Montcalm

Le premier centre de santé bilingue de la municipalité de Montcalm a ouvert ses portes le 24 juin, lors d'une cérémonie officielle à Saint-Jean-Baptiste.

Christianne HACAULT

La municipalité de Montcalm a célébré, le 24 juin, l'ouverture officielle de son nouveau centre de soins de santé primaires à Saint-Jean-Baptiste. Toute une gamme de services sont maintenant disponibles sous un même toit : infirmière de santé publique, services aux aînés et médecin à temps partiel, ainsi que les bureaux des services de soins à domicile, de la visiteuse à domicile du programme *Priorité aux familles* et de l'Office régional de la santé du Centre du Manitoba.

Certains employés du Centre de santé Montcalm occupent les locaux depuis le mois d'avril. « Avant, les services étaient éparpillés un peu partout, rappelle la coordonnatrice des services aux aînés, Louise Fontaine. Maintenant, on est tous dans la même bâtisse. Ça nous permet de mettre nos têtes ensemble, de travailler ensemble et des bonnes idées en sortent. »

Le ministre provincial de la Santé, Tim Sale, était sur place pour inaugurer le premier centre de santé bilingue de la région. « Je suis convaincu que ce sera un endroit formidable où les gens pourront obtenir des soins nécessaires, a-t-il déclaré. Ce sont des centres de santé comme celui-ci qui nous permettent d'éliminer la différence entre le coût des soins et les fonds disponibles. »

« Ce qu'il y a de spécial avec les centres de soins primaires, c'est le rapport entre le personnel et les patients, remarque Tim Sale. Par exemple, quelqu'un qui vient de se faire diagnostiquer du diabète peut prendre une heure à en discuter avec l'infirmière pour bien comprendre sa maladie. Dans les plus grands centres, un patient semblable passerait à peine cinq minutes avec un médecin et en sortirait très inquiet. Donc les centres comme celui-ci jouent un rôle d'éducation dans la communauté. »

Quand on veut, on peut

C'est grâce à l'appui de toute la communauté que le Centre de santé Moncalm a pu ouvrir ses portes à temps tout en respectant le budget alloué. « C'est la preuve que quand on investit dans les communautés rurales, ça va loin! affirme le président du Paradis des pionniers, Gilles Sabourin. J'aimerais remercier les plombiers et électriciens qui nous ont aidés, ainsi que tous les bénévoles qui ont passé leur Vendredi Saint à assembler les meubles de bureau! La Province avait estimé que ça nous coûterait au-dessus de 400 000 $ pour construire le Centre. Nous, on l'a fait avec 230 000 $ et il nous reste encore de l'argent pour faire le terrain de stationnement! »

Le projet a reçu 200 000 $ de Santé Manitoba et 30 000 $ de Santé Canada, par l'entremise du Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires. « J'aimerais aussi dire un merci spécial à Philippe Sabourin, signale Gilles Sabourin. Il a travaillé très fort pour qu'on puisse avoir accès aux fonds nécessaires pour aller de l'avant. » Lors des cérémonies d'ouverture, la Red River Valley Health District Foundation a fait un don de 3 000 $, qui servira à meubler les locaux.

photo : Christianne Hacault

La municipalité de Montcalm a célébré l'ouverture officielle de son tout nouveau centre de santé à Saint-Jean-Baptiste. De gauche à droite : Gilles Sabourin, René Dupuis, John Krahn, Tim Sale, Roger Vermette et Denis Fortier (qui représentait le Conseil communauté en santé).

La Société santé en français a tenu à féliciter la communauté pour son travail acharné. « Vous avez su faire un puissant levier de la modeste contribution que nous avons faite, a écrit son directeur général, Hubert Gauthier. Votre communauté était parmi les premiers à la ligne de départ et aujourd'hui vous êtes les premiers à la ligne d'arrivée. Soyez fiers de cette réussite! »

Expressions FRANCOPHONES
Une publication de l'Association de la presse francophone

JUIN 2005

Jeux de la francophonie canadienne : de tout pour tous les goûts

APF/PUBLI-REPORTAGE

C'est le sprint final qui s'amorce pour le comité organisateur des Jeux de la francophonie canadienne. Après avoir compté les années, puis les mois et les semaines, les organisateurs peuvent désormais compter les jours, et bientôt les heures, avant l'arrivée des 13 délégations à Winnipeg pour la présentation de ces troisièmes Jeux qui se dérouleront du 20 au 24 juillet prochain.

Bien que ce soit le dernier sprint pour les organisateurs, c'est également le dernier droit pour chacune des délégations qui doivent voir à la logistique de dernière minute quant aux départs et arrivées de chacun des participants. Le défi sera double pour deux délégations de l'Atlantique. En effet, l'Île-du-Prince-Édouard, avec 89 jeunes, et Terre-Neuve-et-Labrador, avec 79 jeunes, se présenteront à Winnipeg avec le double de participants que lors des Jeux de 2002.

Autant pour ces deux provinces que pour les 11 autres délégations, l'objectif premier est le même : s'assurer que les 850 jeunes de 14 à 18 ans qui doivent participer aux Jeux, soient sur place le mercredi 20 juillet à 18 h 30.

La raison? C'est à ce moment précis que les jeunes sont attendus au Parc national de la Fourche pour les cérémonies d'ouverture. Puisque ces Jeux en seront à une première édition dans l'Ouest canadien, le Comité organisateur a décidé d'y aller d'une autre première. Ainsi, l'artiste québécois KODIAK, qui englobe plusieurs genres musicaux tels le « hip-hop », le « soul », le « rythym and blues » et le reggae, présentera un spectacle lors des cérémonies d'ouverture.

Rappelons que ces Jeux se veulent un des grands rassemblements « jeunesse » du Canada, jouant un rôle important dans la valorisation de la vitalité culturelle, sociale, et linguistique des jeunes francophones du pays.

Photo : Gracieuseté La Liberté

Richard Turenne, Adrina Turenne, Diane Bruyère, Rémi Léger et André Brin.

Au programme, on retrouve trois compétitions sportives (athlétisme, badminton et volley-ball), trois compétitions artistiques (arts visuels, improvisation et musique), deux compétitions en démonstration (basket-ball 3 contre 3 et vidéo) ainsi que trois disciplines en leadership (chefs de mission apprentis, organisation d'activités et médias).

« Ce sera une semaine chargée d'activités et il y en aura pour tous les goûts », d'affirmer la présidente du Comité organisateur des Jeux de la francophonie canadienne (Winnipeg 2005) inc., Diane Bruyère. « Que vous aimiez les sports, les arts ou les spectacles, il y a de quoi vous sourire à l'horaire », a-t-elle ajouté.

« Bien plus qu'une compétition, les Jeux seront l'occasion idéale pour les participants de vivre une expérience unique », de renchérir le président de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, Rémi Léger.

Ce dernier rappelle que ces Jeux donneront la chance unique à tous les participants « de créer des liens solides qui leur permettront de s'ouvrir au reste de la francophonie canadienne. »

Soulignons que les deux premières éditions des Jeux ont eu lieu à Memramcook au Nouveau-Brunswick en 1999, et à Rivière-du-Loup au Québec, en 2002. Les Jeux de 2005 seront ainsi les premiers dans l'Ouest canadien.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

FESTIVAL FRINGE DE WINNIPEG

Revivre les années « Peace and Love »

Suite à la réussite de l'an dernier, le Festival Fringe de Winnipeg est de retour pour offrir 11 jours de festivités sous le thème des hippies.

Nathalie FORGUES

Le Festival Fringe de Winnipeg est de retour pour une 18e année consécutive avec encore plus de spectacles et d'activités pour toute la famille. Du 20 au 30 juillet prochain, les spectateurs seront amenés à revivre la décennie des années 1960 et son « Peace and Love ».

Cent trente-six compagnies de théâtre de partout dans le monde, tant au niveau local, national qu'international, occuperont les planches des 21 scènes intérieures pour y presenter des comédies, pièces dramatiques et de la danse, tous les jours, de midi à minuit, près du Old Market Square.



photo : Christianne Hacault

Les organisateurs ont revêtu leurs vêtements des années « Peace and Love » pour présenter la programmation et le thème du Festival Fringe de Winnipeg qui se déroulera du 20 au 30 juillet.

L'ouverture officielle des festivités aura lieu le 20 juillet, de midi à 14 h, sur la scène extérieure MTS située au Old Market Square. Un spectacle gratuit présentera les exclusivités de la programmation.

Quelques nouveautés s'ajoutent à cette édition, telles qu'un atelier, le 26 juillet, permettant aux gens de connaître les origines du festival et son importance dans la région. Le « Fringestock », activité clôturant le festival, figure aussi parmi les nouveautés.

Bien que la programmation du festival 2005 ne mise pas sur les artistes francophones, plusieurs compagnies proviennent de la région. « Le mandat du Festival Fringe de Winnipeg est d'offrir la possibilité aux artistes locaux de présenter des pièces, d'expérimenter et d'essayer de nouvelles choses », indique Sue Caughlin, l'agente publicitaire du Fringe.

Tous les jours, de midi à 17 h, des activités pour les plus jeunes se tiendront au Old Market Square, où des heures de conte, tours de magie, tours de poney et plusieurs autres activités seront présentées.

Les organisateurs clôtureront les festivités, de 17 h à minuit, le 30 juillet, par une fête extérieure au Old Market Square. Le Fringestock va regrouper des groupes de musique et de théâtre de la région, dont The Telepathic Butterflies et The Attics. L'édition 2005 se terminera par un tirage au sort d'un voyage pour deux à San Francisco.

Les programmes du festival sont en vente dans les commerces Liquor Mart et dans les Safeway de Winnipeg au coût de 5 $. Ils seront aussi disponibles sur le site lors des festivités.

Les organisateurs sont à la recherche de bénévoles pour aider au bon déroulement des festivités. L'an dernier, 790 bénévoles ont donné de leur temps. Cette année, les organisateurs espèrent recruter près de 1 000 bénévoles. Il est encore possible de se joindre à l'équipe en s'inscrivant en ligne au www.winnipegfringe.com.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Île-des-Chênes / Célébrations du Centenaire

- ✔ 1 juillet • Défilé : 15 h 30 • accueil : 17 h • pig roast : 17 h à 19 h • feux d'artifices : 23 h • info. : paroisse, 878-3359 ou Yvette, 878-9562.
- ✔ 1 juillet • ***Danse du Canada*** • billets : 5 $ • 20 h 30 à 1 h • aréna • info. : Elaine, 878-9783.
- ✔ 2 juillet • Tournée historique : 13 h et 15 h • jeux variés pour enfants (Parc Optimiste), atelier de magie, zoo pour enfants : 14 h à 16 h • souper Steak and Spud (arène) : 17 h à 19 h • info. : paroisse, 878-3359 ou Yvette, 878-9562.
- ✔ 2 juillet • ***Tournoi de base-ball*** / 20 $ par équipe / enregistrez-vous avant le 26 juin / Ray, 878-3203 • parc Optimiste.
- ✔ 2 juillet • ***Danse du bon vieux temps*** • billets : 5 $ • à la porte • 20 h 30 à 1 h • arène • info. : Yvette, 878-9562.
- ✔ 3 juillet • ***Messe trilingue*** présidée par Mgr. Émilius Goulet / 13 h 30 • vin et fromage / 14 h 30 à 17 h • spectacle de magie pour enfants / 15 h à 16 h • info. : bureau paroissial, 878-3359 ou Yvette, 878-9562.

La Broquerie

- ✔ 5 au 7 août • ***Grand rassemblement des Therrien*** • pour les descendants de Jean et Pierre Therrien • www.genealogie.org/famille/Therrien • info. : Maurice, 233-6748, mauricetherrien@mts.net ou Luc, 256-3762, jltherrien@shaw.ca.

Norwood

- ✔ 8 juillet • ***Série de concerts Norwood Grove*** • soirée francophone • invités : Big G et les Vieux Loups / Les Louis Boys • Parc Coronation.

Saint-Boniface

- ✔ 4 juillet • ***Soirée porte ouverte*** • sujet : plan d'agrandissement de l'Accueil Colombien • 18 h à 20 h • salle Langevin / 210, rue Masson.
- ✔ 9 juillet • ***Fête de l'Indépendance de la République Démocratique du Congo*** • billet : 15 $ • souper congolais, démonstration de danse congolaise et soirée dansante • 18 h à 2 h • 445, rue Tissot • info. : Daniel, 989-0514.

Saint-Georges

- ✔ 8 au 10 juillet • ***Festival Chateauguay*** • tournois des dorés, concours de château de sable, mini golf, tournoi de crib, tournoi de whist, peinture sur visage, tournoi de bocci, tournoi de volley-ball, chasse aux trésors, tournoi de baseball, souper et banquet, soirée spectacle • info. : 233-ALLÔ ou 1-800-665-4443.

Saint-Joseph

- ✔ 1 au 3 juillet • ***Festival du patrimoine Montcalm*** • base-ball, défilé, Mago le Magicien, danse du bon vieux temps, Big G et les vieux loups, Coulée, etc. • info. : 233-ALLÔ ou 1-800-665-4443.

Saint-Malo

- ✔ 7 juillet • ***Pèlerinage de Saint-Malo*** • FAFM • organisé par le Club La Berceuse • messe (célébrée par Mgr. Noël Delaquis) : 10 h 30 • suivi du dîner / sous-sol de l'église / 6 $ • Heure sainte : 13 h 30 • R.S.V.P. avant le 4 juillet • la Grotte • info. : Jeanne, 347-5366 ou Agnès, 347-5350.

Saint-Norbert

- ✔ 1er juillet • ***Activités de la Fête du Canada*** • venez découvrir la cuisine et l'artisanat d'inspiration culturelle • 11 h à 16 h • Parc provincial du patrimoine (40, promenade Turnbull) • info. : 945-4236.
- ✔ 1er et 16 juillet • ***Visite guidée du parc provincial du Monastère-des-trappistes*** • rencontre à 14 h • 100, rue des Ruines du Monastère • info. : 945-4236.
- ✔ 9 juillet • ***Bêtes de ville et rats de ville*** • Venez rencontrer autour d'un feu de camp quelques-uns des animaux les plus fascinants qui vivent dans notre ville. • 19 h • Parc provincial du patrimoine (40, promenade Turnbull) • info. : 945-4236.
- ✔ 16 juillet • ***Journée des parcs*** • venez faire votre propre bannock • 19 h • Parc provincial du patrimoine (40, promenade Turnbull) • info. : 945-4236.

Sainte-Anne-des-Chênes

- ✔ 22 juillet • ***Tournoi de golf*** • collecte de fonds pour la Place Ste-Anne • enregistrement à midi • 100 $ par personne • souper, voiturette, prix et reçu inclus • date limite : 17 juillet • 13 h • terrain de golf Oakwood • info. : Roger, 422-5306 • info. : Rénald, 422-8150.

Autres

- ✔ ***Bicentenaire Lagimodière-Gaboury*** 2006 • Société historique de Saint-Boniface • recherche de descendants/tes de la famille Lagimodière-Gaboury • info. : paysriel@shsb.mb.ca.

De génération en génération



Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant 17 h le jeudi précédant la date de parution.**

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

ARTS VISUELS

Les plaines : plus que des lignes

La nouvelle exposition du Centre culturel franco-manitobain veut démontrer aux gens de l'extérieur que le Manitoba n'est pas qu'un horizon sans fin.

Mélanie MORIN

La nouvelle exposition de la Galerie du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), *rBr*, sera en montre du 23 juin au 28 juillet, juste à temps pour les Jeux de la francophonie canadienne.

« Dans l'imaginaire des gens d'ailleurs, le Manitoba est une étendue de vastes plaines, un horizon sans fin, dit le commissaire de l'exposition, Roger Léveillé. J'ai voulu montrer qu'il y a d'autres paysages, que tout n'est pas que linéaire, horizontal. Les artistes et les auteurs meublent un peu cet espace sans fin. Je voulais donc montrer la verticalité des choses en m'inspirant des arbres. »

L'exposition regroupe une trentaine d'artistes et d'auteurs, tous choisis par Roger Léveillé. « Les œuvres existaient déjà, précise-t-il. Aucune commande n'a été faite. Je n'ai pas essayé de représenter tout le monde. Ce n'était pas le but de l'exposition, ce n'est pas un travail universitaire. J'ai choisi les œuvres, les extraits de textes et de poèmes qui allaient bien avec le ton de l'exposition.

« C'est quand même une belle rétrospective, poursuit-il. Il y a plusieurs générations d'artistes et d'auteurs sont représentées. Des personnes comme Marcel Gosselin, Pauline Boutal, Brigitte Dion. »

C'est la première fois que Roger Léveillé agit à titre de commissaire pour une exposition. « Ça fait plusieurs années que l'idée mijote dans ma tête, avoue-t-il. Mais je voulais attendre le bon moment. Mon but est de donner aux visiteurs une image différente du Manitoba. Il me fallait donc un moment achalandé, une période où beaucoup de gens de l'extérieur seront en même temps à Winnipeg. Les Jeux de la francophonie sont parfaits pour ça. Je suis vraiment heureux que le CCFM ait choisi de me faire confiance. »

Selon Roger Léveillé, l'exposition est aussi intéressante pour les gens d'ici. « On n'a pas souvent l'occasion de voir des regroupements d'artistes aussi importants en une seule exposition, dit-il. Ça donne une belle vision d'ensemble des artistes franco-manitobains. »

EXPOSITIONS

La galerie du CCFM (340, boulevard Provencher) présente ***rBr : une exposition collective de peinture et de littérature*** jusqu'au 28 juillet. Œuvres de ***J. Roger Léveillé***, ***Marcel Gosselin***, ***Pauline Boutal***, ***Brigitte Dion***, ***Suzanne Gauthier*** et ***Roger Lafrenière***. Info : 233-8972.

L'Alliance française du Manitoba (934, avenue Corydon) présente ***Connecter # 1*** jusqu'au 8 juillet. Oeuvres d'***Étidal Arbach-L'Heureux***. Info : 477-1515.

Voyez les œuvres de ***Martin Beauregard*** et ***Maclean*** jusqu'au 30 juin à la galerie Ace Art (290, avenue McDermot). Info : 944-9763.

Le Musée du Manitoba (190, avenue Rupert) présente ***Discovering Chimpanzees : The Remarkable World of Jane Goodall*** et ***Living On The Edge : Manitoba's Threatened Species***. Info : 956-2830.

La galerie Art City (616, avenue Broadway) présente ***Parade Preparations*** jusqu'au 22 juillet. Oeuvres de ***Meera Singh*** et ***Chris Pancoe***. Info : 775-9856.

Au Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial) : ***Landmarks, Beavers and Maple Leaves*** jusqu'en janvier 2006. Oeuvres en céramique du 19e siècle. Info : 789-1760.

À la galerie Platform (100, rue Arthur) : ***It's Really About Nothing At All*** jusqu'au 9 juillet. Œuvres de ***Doug Lewis***. Info : 942-8183.

La galerie Plug in ICA (286, avenue McDermot) présente ***Twelve thousand years collapsing into eight seconds*** jusqu'au 2 juillet. Oeuvre multimédia de ***Michael Campbell***. Info : 942-1043.

Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial) présente ***Vestiges*** jusqu'au 31 juillet. Oeuvres de l'artiste manitobaine ***Shirley Brown***. Info : 789-1760.

Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial) présente ***A Life in Art*** jusqu'au 31 juillet. Oeuvres de ***Pegi Nicol MacLeod***. Info : 789-1760.

Les œuvres de ***Jolanta Sokalska*** et ***Zbigniew Sokalski*** sont en montre à la galerie Piano Nobile (555, rue Main) jusqu'au 9 juillet. Info : 256-1360.

Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial) présente ***Figure Ground*** jusqu'au 28 août. Dessins et peintures d'***Ivan Eyre***. Info : 789-1760.

THÉÂTRE

La troupe de théâtre extérieur ***Shakespeare in the Ruins*** présente ***As You Like It*** jusqu'au 9 juillet dans le parc Lagimodière-Gaboury (rue Thibault). Billets : 942-5483.

Celebrations (1824 chemin Pembina) présente le souper-théâtre ***The Pirates of North Saskatchewan*** jusqu'au 30 juillet. Info : 982-8282.

Sélection recueillie par Christianne HACAULT

Les Rendez-Vous

FESTIVAL FOLK

Un échange de style et d'inspiration

Les amateurs de musique seront choyés par la programmation du Festival Folk 2005. Plusieurs artistes de renom seront au rendez-vous.

Nathalie FORGUES



Archives La Liberté

Les spectateurs profitent d'un moment de détente pour danser sur l'air du folk ou tout simplement pour s'amuser.

Plus de 80 groupes et artistes de partout dans le monde se réuniront au Parc Birds Hill, du 7 au 10 juillet, pour y présenter, entre autres, du blues, celte, folk et gospel.

C'est une édition chargée, selon le directeur de la programmation musicale, Chris Frayer. Plusieurs artistes de renom monteront sur scène, tels que Dr. John & The Lower 911, Emmylou Harris, Ricky Skaggs & Kentucky Thunder ainsi que le compositeur, artiste et producteur canadien, Daniel Lanois. Jackie Greene et Xavier Rudd seront de retour pour une deuxième année, suite au succès de l'an dernier et le groupe Matapat de Québec va faire découvrir le folklore canadien-français.

Il y aura aussi des performances de groupes provenant d'autres continents, dont Kawa Brass Band de l'Inde, Oliver Mtukudzi & Black Spirits du Zimbabwe, Ba Cissoko de la Guinée, ainsi que Lila Downs du Mexique.

Quelques nouveautés sont prévues pour l'édition 2005. Il y aura une école de folk où des artistes donneront des cours portant sur la guitare celtique, le banjo, le blues et l'harmonica en plus d'expliquer l'art d'écrire des compositions musicales.

« Les spectateurs qui détiennent un laissez-passer du festival sont invités à apporter leurs instruments et prendre part aux ateliers », indique Chris Frayer.

Les organisateurs vont également de l'avant avec un nouveau programme pour les jeunes artistes en art visuel qui va permettre aux 14 à 21 ans de travailler sous la direction d'artistes professionnels. Ensemble, ils développeront leurs techniques et habiletés artistiques.

Le programme pour les jeunes artistes de 14 à 25 ans du milieu musical est de retour pour une 5e année, offrant des ateliers et des cours de musique sous la direction d'artistes professionnels. Les jeunes artistes auront la possibilité d'offrir une prestation sur scène.

Durant les quatre jours de festivités, des artistes divertiront les enfants avec de la musique, du théâtre et des acrobaties. C'est donc un rendez-vous pour toute la famille.

Les programmes sont présentement disponibles sur le site www.winnipegfolkfestival.ca ou au Winnipeg Folk Festival Music Store.

M O T S ■ C R O I S É S

PROBLÈME N° 349

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1					■							
2												
3		■								■		
4						■						
5								■			■	
6					■							■
7												
8			■						■			
9				■						■		
10							■					
11			■			■						
12												

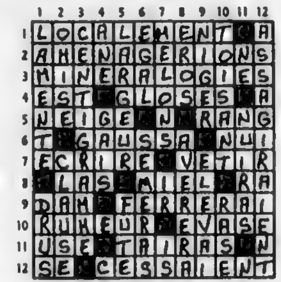
HORIZONTALEMENT

1. On déballe les cadeaux au cours de cette nuit. - On les trouve sous le sapin de Noël.
2. Responsabilité.
3. Se servit de. - Anik Rousseau.
4. Exprimé par l'écriture. - Elle est blanche ou verte cette crème.
5. Elle est propre au lion. - Démonstratif.
6. Prénom féminin. - L'oreille en est un.
7. Enfermerions.
8. Monique Dansereau. - Équilibrée, normale. - Dévêtue.
9. Légumineuse. - Elles produisent dans notre corps les globules rouges. - Marcel Nadeau.
10. Filets coniques pour la pêche. - Cérémonies des cultes.
11. Thérèse Imbeault. - Conjonction. - Support fixé à un mur pour suspendre des vêtements.
12. Achèteras quelqu'un.

VERTICALEMENT

1. Actions de rendre une surface horizontale et plane.
2. Odette Marchand. - Entourerait.
3. Rendons pur. - Doublée.
4. Tourmentées par des espiègleries. - Pièce de bois où s'emboîte le soc de la charrue.
5. Gamin de Paris. - Qualité de ce qui est exceptionnel.
6. Épaississement de la peau. - Machines hydrauliques.
7. Détériorèrent. - Paule Drolet.
8. Prétende, exprime par la parole. - Garnirai un bâtiment de son mât, de ses voiles, etc.
9. Me jetai impétueusement. - Paysage.
10. Possède. - Bout d'une pièce de bois qui entre dans la mortaise. - Trois fois.
11. Salt Lake City est la capitale de cet état américain. - Nomma l'un à la suite de l'autre.
12. Vin blanc d'Espagne. - Raisonnables.

RÉPONSES DU N° 348



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	O	C	A	L	E	M	E	N	T	■	A
2	A	M	E	N	A	G	E	R	I	O	N	S
3	M	I	N	E	R	A	L	O	G	I	E	S
4	E	S	T	■	G	L	O	S	E	S	■	A
5	N	E	I	G	E	■	N	■	R	A	N	G
6	T	■	G	A	U	S	S	A	■	N	U	I
7	E	C	R	I	R	E	■	V	E	T	I	R
8	■	L	A	S	■	M	I	E	L	■	R	A
9	D	A	M	■	F	E	R	R	E	R	A	I
10	R	U	M	E	U	R	■	E	V	A	S	E
11	U	S	E	■	T	A	I	R	A	S	■	N
12	S	E	■	C	E	S	S	A	I	E	N	T

La LIBERTÉ des jeunes



Fais-nous part de tes réactions concernant le scandale des commandites et l'éthique des politiciens. Nous voulons savoir ce que tu en penses.

Crois-tu Paul Martin quand il prétend n'avoir rien à voir avec le scandale des commandites? Crois-tu qu'il fera vraiment la lumière sur ce qui s'est réellement passé?

Si tu avais le droit de vote, à quel parti accorderais-tu ta confiance? Que penses-tu que Paul Martin devrait faire pour regagner la confiance des canadiens?

Écris-nous par courriel à l'adresse redaction@journaldesjeunes.ca pour nous dire ton opinion. N'oublie pas d'inclure ton nom, le nom de ton école, ta ville et ta province! Nous publierons tes commentaires dans une prochaine édition du *Journal des Jeunes*.

C'est le temps des vacances!

C'est bientôt l'été... et les vacances! Toute l'équipe du *Journal des Jeunes* te [illegible]

Le contenu rédactionnel de *La Liberté des Jeunes* est extrait du **Journal des Jeunes**, une publication mensuelle de huit pages produite par Presse-Ouest Limitée.

Chaque mois, *Le Journal des Jeunes* présente un choix d'événements de l'actualité nationale et internationale à son jeune public, en plus de lui demander sa participation, dans la section **On s'parle**.

Les enseignants des écoles françaises et d'immersion utilisent *Le Journal des Jeunes* en classe.

Les écoles qui s'abonnent au *Journal des Jeunes* ont accès à sa version complète, en plus de recevoir chaque mois un feuillet d'activités pédagogiques.

Abonnez votre école : renseignez-vous sur vos choix!

Nos coordonnées :
redaction@journaldesjeunes.ca
Tél. : (204) 237-4823.

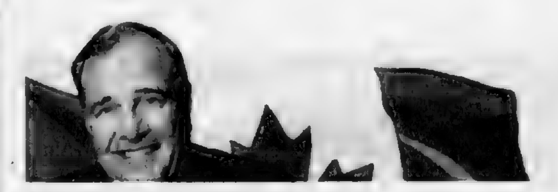
Abonnement individuel
13 $ (1 an) · 24 $ (2 ans)
Prix spéciaux pour les écoles.

Il s'en passe des choses à **Ottawa!**

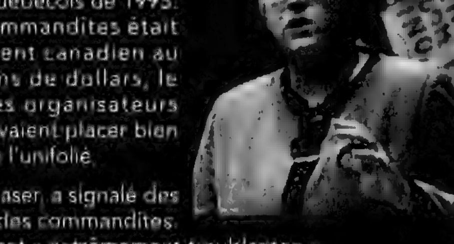
Discours à la nation du premier ministre, scandale des commandites, motion de défiance, la politique canadienne n'a jamais été aussi excitante! Pendant tout le printemps, les Canadiens ont suivi les nombreux rebondissements à la Chambre des communes. Il faut dire que la possibilité d'avoir des élections était forte. Et la majorité des Canadiens n'en voulaient pas... les dernières élections ont eu lieu il y a à peine un an!

Le souhait de la population a été exaucé : il n'y aura pas d'élections, du moins pas tout de suite. Le Parti libéral, qui forme un gouvernement minoritaire, l'a échappé belle. Vu sa situation minoritaire, son nombre de députés n'est pas assez élevé pour surpasser celui des partis formant l'opposition. Le Parti libéral dépend donc beaucoup des autres partis politiques qui siègent à la Chambre des communes. C'est grâce à une entente avec le Nouveau Parti démocratique (NPD) sur le budget, que le Parti libéral tient encore le coup.

Même si des élections n'auront pas lieu tout de suite, il faut s'attendre à ce qu'il y en ait dans un avenir rapproché. Le premier ministre Paul Martin s'est engagé à déclencher des élections dans les 30 jours suivant le dépôt du rapport de la Commission Gomery. Le rapport est attendu en décembre.



Scandale, **quand tu nous tiens**



Depuis des mois, on entend parler de la Commission Gomery et du scandale des commandites. Toute cette histoire a commencé avec un simple programme de commandites. Le gouvernement fédéral a mis sur pied ce programme en 1997, à la suite des résultats serrés du référendum québécois de 1995. L'objectif premier du programme des commandites était d'augmenter la visibilité du gouvernement canadien au Québec. Avec un budget de 250 millions de dollars, le programme octroyait des contrats à des organisateurs d'événements. En échange, ces derniers devaient placer bien en évidence des symboles canadiens, comme l'unifolié.

La vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, a signalé des irrégularités dans la gestion du programme des commandites. Elle a même avoué que ces découvertes étaient « extrêmement troublantes ».

Après son élection l'an dernier le premier ministre Paul Martin a mis sur pied une commission d'enquête : la Commission Gomery. Son mandat est de faire enquête sur la création et la gestion du programme des commandites, sur la sélection des agences qui recevaient des commandites et sur l'utilisation des fonds publics dans ce programme. La commission doit également faire des recommandations pour que, à l'avenir, ce genre de programme soit mieux géré.

Cré-moé, **cré-moé pas...**

Les politiciens sont-ils tous des gens malhonnêtes? Le scandale des commandites a soulevé la question de l'éthique en politique. Si tu mentais tout le temps à tes parents, est-ce que tu trouverais cela normal qu'ils se méfient de toi et de ce que tu dis? C'est un peu ce qui est en train de se passer entre la population canadienne et les politiciens. Les gens ont l'impression d'avoir été trompés.

Ce n'est pas la première fois que des politiciens sont mêlés à des scandales. Le Parti libéral n'est pas le seul parti politique à avoir été aux prises avec des scandales. L'ancien chef du Parti conservateur et ancien premier ministre du Canada, Brian Mulroney a aussi fait face à des scandales qui ont entaché sa réputation et lui ont coûté son poste. Brian Mulroney a entre autres été accusé de favoritisme à de nombreuses reprises. Dans l'affaire Airbus, par exemple, Brian Mulroney a été soupçonné d'avoir encaissé des pots-de-vin dans l'achat d'avions Airbus pour la compagnie aérienne Air Canada. La Gendarmerie royale du Canada avait ouvert une enquête.

Brian Mulroney a été blanchi de toute cette histoire après s'être retiré de la vie politique. Mais le mal était fait. À l'élection suivant sa démission, le Parti conservateur a subi l'une des pires défaites de l'histoire de la politique canadienne. Seuls deux députés ont réussi à se faire élire! Est-ce ce qui attend le Parti libéral lors des prochaines élections?

Pour regagner la confiance des électeurs, le Parti conservateur a dû faire de nombreux changements, allant même jusqu'à se fusionner avec un parti de l'Ouest canadien, l'Alliance canadienne.

La confiance est difficile à gagner, mais facile à perdre. Paul Martin tente présentement de regagner la confiance des Canadiens, mais ce n'est pas facile. Paul Martin était ministre des Finances à l'époque où le programme des commandites a été mis sur pied. Il nie cependant avoir été au courant des malversations associées au programme. Il nie aussi toute implication dans le scandale et a promis de faire la lumière sur tout ce qui s'est passé, de « faire le ménage » et de punir les coupables.

Et toi, crois-tu Paul Martin quand il affirme ne pas avoir été impliqué dans le scandale des commandites? Penses-tu qu'il réussira à regagner la confiance des Canadiens? Si tu perdais la confiance de tes parents parce que tu les a trompés d'une façon ou d'une autre, que penses-tu qu'il faudrait que tu fasses pour regagner leur confiance?

ACTUALITÉ AU CANADA

etour au pays



La jeune Québécoise qui avait été arrêtée, puis emprisonnée pour fraude au Qatar, vient de revenir au Canada. Sophie Dubé, 19 ans, a passé au total 14 mois au Qatar dont les six derniers en prison. Elle affirme que ce séjour en prison a été très difficile et qu'elle a appris beaucoup de toute cette expérience. Encore aujourd'hui, Sophie Dubé prétend ne s'être jamais doutée qu'elle commettait un geste criminel en tentant de changer de faux chèques d'une valeur de 60 000 $. Elle aurait pu recevoir une sentence beaucoup plus sévère. Au Qatar, ce genre de crime peut être puni par la peine de mort. L'histoire de Sophie Dubé fera l'objet d'un livre publié plus tard cette année.

Hypersexualisation des jeunes



Selon deux études récemment dévoilées, les jeunes sont de plus en plus précoces par rapport à la sexualité. Les chiffres de ces études montrent que dès l'âge de 15 ans, 12 % des garçons et 13 % des filles ont déjà eu des relations sexuelles.

Les expériences sexuelles se vivent donc de plus en plus jeunes. Au Québec, 18 % des jeunes ont eu des relations sexuelles avant l'âge de 16 ans. C'est la proportion la plus élevée au pays. Les provinces maritimes suivent de près avec 15 %. En Ontario et dans les provinces de l'Ouest, le pourcentage est de 10 %.

Les deux études montrent également des différences entre les garçons et les filles quant aux comportements sexuels. Chez les filles, l'arrivée de la puberté, une faible estime de soi, la consommation d'alcool et l'absence d'un surplus de poids favorisent l'activité sexuelle précoce. Quant aux garçons, les facteurs qui influencent le plus sont une relation médiocre avec les parents, un revenu familial peu élevé et le tabagisme.

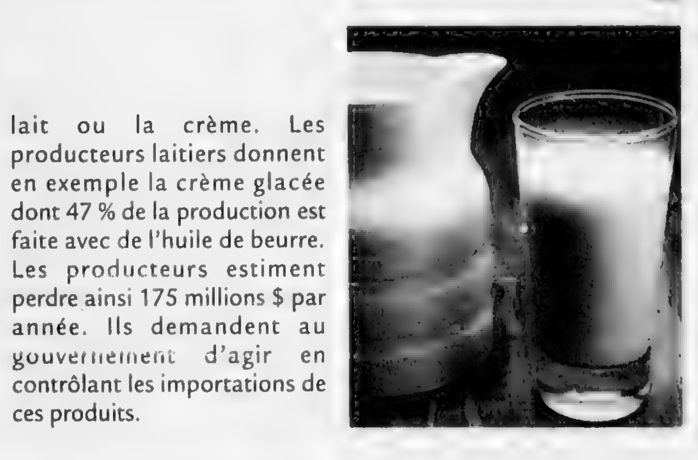
Les études parlent également de contraception. Environ trois jeunes sur 10 qui ont eu des relations sexuelles avec plus d'un partenaire dans la dernière année avouent ne pas avoir utilisé de condom. 4 % des jeunes interrogés ont également avoué avoir déjà reçu un pronostic de maladie transmise sexuellement.

Ces chiffres sont jugés inquiétants par certaines personnes qui dénoncent l'hypersexualisation des jeunes, particulièrement chez les jeunes filles. Ces personnes pensent que les jeunes sont prisonniers d'une image déformée de la sexualité, image entretenue par Hollywood et des vedettes comme Britney Spears.

Finie la religio

Au Québec, les élèves du primaire et du secondaire ne pourront bientôt plus suivre le traditionnel cours de catéchèse. Le gouvernement a décidé que l'enseignement de la religion n'avait plus sa place à l'école. À partir de 2008, ces cours seront remplacés par un programme d'éthique et de culture religieuse. Le Québec deviendra ainsi la première province canadienne à avoir un système d'écoles publiques complètement laïques.

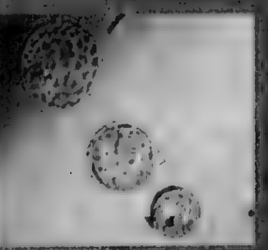
u lait, s'il vous plaît!



Les producteurs laitiers canadiens dénoncent le fait que les produits laitiers contiennent de moins en moins de lait. Le lait et la crème sont de plus en plus souvent remplacés par des substituts comme l'huile de beurre et les isolats protéiques. Ces produits viennent de l'étranger et coûtent moins cher que le lait ou la crème. Les producteurs laitiers donnent en exemple la crème glacée dont 47 % de la production est faite avec de l'huile de beurre. Les producteurs estiment perdre ainsi 175 millions $ par année. Ils demandent au gouvernement d'agir en contrôlant les importations de ces produits.

ACTUALITÉ DANS LE MONDE

Un projet de loi controversé



Un débat intéressant concernant la recherche sur les cellules souches embryonnaires a présentement lieu aux États-Unis. On appelle cellule souche les cellules d'où proviennent toutes les autres cellules. Elle a la capacité de « devenir » chaque cellule du corps, que ce soit un os, un muscle, de la peau, un organe ou un tissu. C'est donc en quelque sorte l'un des éléments à la base de la vie.

Aux États-Unis, la recherche sur les cellules souches n'est plus financée depuis l'arrivée au pouvoir de George W. Bush en 2001. Mais cela pourrait changer bientôt. La Chambre des représentants a défié le président américain en appuyant un projet de loi levant les limites établies sur la recherche en ce qui concerne les cellules souches d'embryons.

Deux clans aux positions très différentes s'opposent dans le débat. D'un côté, il y a les partisans de la recherche sur les cellules souches. Ils voient dans ce nouveau projet de loi un espoir de guérir certaines maladies incurables, dont le Parkinson et l'Alzheimer. Ils fondent beaucoup d'espoir sur ce genre de recherches.

De l'autre côté, il y a ceux qui considèrent la recherche sur les cellules souches comme non éthique. Selon ces personnes, ce nouveau projet de loi encourage la destruction de vies humaines émergentes.

Le président américain, George W. Bush fait partie de ceux qui s'opposent au projet de loi. Pour donner du poids à son point de vue, il est même allé jusqu'à présenter des familles ayant adopté ou donné en adoption des embryons congelés conçus in vitro.

Maintenant que la Chambre des représentants a approuvé le projet de loi (238 voix contre 194), la prochaine étape est de le faire ratifier par le Sénat. On s'attend à ce que cette étape ne soit qu'une formalité.

Si c'est le cas, George W. Bush a déjà annoncé son intention d'utiliser son droit de veto pour empêcher l'entrée en vigueur du financement de la recherche sur les cellules souches. [illegible] depuis son arrivée au pouvoir en 2001 que le [illegible]

Au Canada, comme dans plusieurs [illegible] sur les cellules souches est financée par le [illegible]

ité mythique retrouvée



Le tsunami qui a frappé l'Asie du Sud-Est en décembre a permis de redécouvrir, en Inde, des constructions disparues sous la mer depuis très longtemps. La puissante vague a en effet charrié beaucoup de sable, laissant voir les ruines d'un temple hindou du IVe siècle. Les archéologues se sont aussitôt mis au travail et ont découvert d'autres constructions similaires sous l'eau. Ces structures feraient partie d'une cité mythique qui comprenait sept temples. La légende veut les Dieux aient englouti la cité parce qu'elle était trop belle.

Aller à l'école, une chanc

Dans les pays industrialisés, l'école est accessible pour tous les enfants. Mais ce n'est pas le cas partout. Selon l'Unicef, près de 100 millions d'enfants dans le monde ne vont pas à l'école. Les chances de s'instruire pour les filles sont encore plus minces. On estime que pour 100 garçons qui ne fréquentent pas l'école, il y a 117 filles qui n'y ont pas accès non plus. Dans des pays comme le Pakistan et l'Afghanistan, on interdit même aux filles de s'instruire!

utation de la grippe aviaire?



Selon certaines études, le virus de la grippe aviaire serait en pleine mutation, ce qui signifie qu'il serait en train de se transformer. Si c'est effectivement le cas, les risques de contagion chez les hommes augmentent au lieu de diminuer comme on le croyait il y a quelques mois. Ce qui est inquiétant, c'est que les experts avouent ne pas savoir comment le virus se propage. Ils sont incapables de prédire si la souche qui est en pleine mutation sera plus virulente ou disparaîtra. La grippe aviaire s'attaque principalement aux volailles, mais l'homme peut aussi l'attraper. C'est en Asie que la maladie est apparue, faisant des centaines de victimes humaines. Au Canada, aucune personne n'est encore décédée des suites de la grippe aviaire, mais des milliers de volailles ont due être abattues en Colombie-Britannique.

C'est arrivé en juin...

1er **1926 :** Naissance de Marilyn Monroe.

2 **1953 :** Couronnement de la reine Élizabeth II.

3 **1946 :** Présentation d'un nouveau vêtement : le bikini.

4 **1989 :** Manifestation de la place Tienanmen à Pékin.

5 **1967 :** Début de la guerre des six Jours.

6 **1944 :** Débarquement de Normandie.

7 **1654 :** Louis XIV devient roi de France.

8 **1912 :** Fondation du studio de cinéma Universal.

9 **1534 :** Jacques Cartier découvre le fleuve Saint-Laurent.

10 **1791 :** Le Canada est divisé en deux : le Haut Canada et le Bas Canada.

11 **1770 :** Découverte de la Grande barrière de corail.

12 **1991 :** Boris Eltsine devient président de Russie.

13 **1997 :** Timothy McVeigh est reconnu coupable de l'attentat d'Oklaoma City et est condamné à la peine de mort.

14 **1992 :** Fermeture de la conférence de Rio sur l'environement.

15 **1991 :** Le Bloc québécois devient un parti officiel au Canada.

16 **1947 :** Parution des premières aventures de Lucky Luke.

17 **1944 :** L'Islande devient un pays.

18 **1942 :** Naissance de Paul McCartney.

19 **1910 :** Célébration, pour la première fois, de la fête des Pères.

20 **1991 :** Berlin redevient la capitale de l'Allemagne.

21 **1908 :** Première manifestation pour le droit de vote des femmes.

22 **1757 :** Naissance de l'explorateur George Vancouver.

23 **1959 :** Mort de Boris Vian.

24 **1880 :** Le Ô Canada est chanté pour la première fois en public.

25 **1991 :** La Croatie et la Slovénie proclament leur indépendance.

26 **1959 :** Inauguration de la voie maritime du fleuve Saint-Laurent.

27 **1905 :** Mutinerie sur le cuirassé Potemkine.

28 **1919 :** Signature de traité de Versailles.

29 **1900 :** Naissance d'Antoine de Saint-Exupéry.

30 **1958 :** Le Brésil remporte la coupe du monde de soccer grâce à son joueur vedette Pelé.

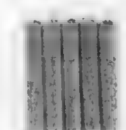
Un monde de fou!

Toute une surprise!



Les enfants aiment les boîtes de céréales qui renferment des surprises. Mais quand la surprise est vivante et semble menaçante, c'est une autre histoire! Un garçon de cinq ans, vivant en Grande-Bretagne, a fait une désagréable découverte en ouvrant sa boîte de céréales : il y a trouvé un serpent vivant d'une longueur de 60 centimètres. La mère de l'enfant, qui a vu le serpent tenter de sortir, a aussitôt refermé la boîte avec du ruban adhésif. Heureusement, le serpent n'était pas venimeux.

Les saucisses attaquent!



Un Britannique a eu le nez cassé alors qu'il roulait en voiture. La cause de cette blessure? Une saucisse surgelée! L'aliment en question est entré par la fenêtre ouverte de la voiture, mais on ignore comment elle a pu se retrouver là. La police a ouvert une enquête. Elle présume que l'objet a été lancé à partir d'une autre voiture qui roulait en sens inverse.

Recherche éclatée

N'est-il pas désagréable de réaliser que la moitié de son sac de pop corn n'a pas éclaté? Des chercheurs de l'Université Purdue aux États-Unis ont choisi d'élucider le mystère des grains récalcitrants. Ils en sont venus à la conclusion que c'est la composition du cœur du grain qui fait qu'il sera bon ou pas. S'il y a des fissures, il y a de bonnes chances pour que le grain n'éclate pas car l'humidité et la chaleur ne seront pas assez élevées. Les chercheurs ont analysé 14 sortes de maïs différentes, mais n'ont toujours pas réussi à repérer les grains défectueux avant de les faire cuire.



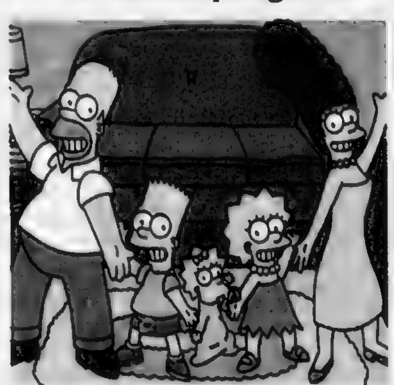
Des visiteurs incommodants



On trouve toujours agressant d'avoir des mouches autour de nous. Imaginez si elles étaient dans votre nez! Une Thaïlandaise a dû se faire opérer car elle avait une trentaine de larves de mouches dans le nez. Les larves avaient déjà grugé une grande partie du tissu nasal. Si elles avaient atteint le cerveau, la femme aurait pu en mourir. Les médecins croient qu'une mouche est entrée dans le nez de la femme de 38 ans pour pondre ses œufs pendant son sommeil. Les œufs ont ensuite éclos pour donner le résultat que l'on connaît.

C'est la fête à Springfield!

Nouvelle artistique



La célèbre famille Simpson a de quoi se réjouir. Un 350e épisode de leurs aventures a été télédiffusé le 1er mai, faisant de cette série animée présentée à heures de grande écoute la plus populaire de tous les temps. *Les Simpsons* détiennent également le record de longévité pour ce genre de série. L'émission devrait continuer de battre des records puisque le créateur des Simpsons, Matt Groening, a confirmé que l'équipe avait signé pour trois autres saisons. Il a aussi laissé entendre qu'il pourrait continuer encore longtemps. Le record de longévité pour une série télévisée appartient à l'émission *Gunsmoke* qui a 633 épisodes à son actif.

Les tricheurs aiment Internet

Nouvelles technologies



Le progrès constant de la technologie offre de nombreuses opportunités aux gens. Mais ce n'est pas toujours pour le mieux. Internet offre aujourd'hui de nombreuses possibilités aux étudiants qui veulent tricher. Selon une étude menée auprès d'étudiants du Canada et des États-Unis, le nombre d'étudiants avouant avoir triché a augmenté de 31 % entre 1999 et 2001. C'est pourquoi les universités se dotent d'un système de détection du plagiat. Grâce à une base de donnée de sites Internet, les travaux peuvent être comparés à ce qui se trouve sur le Web. La tricherie va même plus loin. Des étudiants s'inventent de faux diplômes, de faux relevés de notes pour pouvoir être admis dans certains programmes universitaires.

Du basketball à Montréal?

Nouvelle sportive



Montréal est sur la liste des villes qui pourraient possiblement accueillir une nouvelle équipe de l'American Basketball Association (ABA) dès l'an prochain. Cette ligue, créée en 1967, avait fusionné avec la National Basketball Association (NBA) en 1976. Elle a été remise sur pied en 2000. Une seule équipe canadienne fait partie de l'ABA : les Drillers de Calgary. Une trentaine de villes nord-américaines figureraient sur la liste des villes qui souhaitent joindre le circuit.



TEST :

ES-TU AUTONOME?

Besoin de personne, besoin de conseils, besoin de copains ou vraiment besoin de rien? Mesure ton autonomie...

1 Tes parents te laissent plutôt libre du choix...

- A. De tes céréales du matin. ☐
- B. De tes amis. ☐
- C. De tes sorties du week-end. ☐

2 Tu te fâches gravement avec un(e) ami(e); tu es sûr(e)...

- A. Qu'avec le temps, ça finira par s'arranger. ☐
- B. Que tu l'as bien cherché. ☐
- C. Que c'est définitif. ☐

3 Tu disposes de 50 $ d'argent de poche par mois...

- A. Tu fais des économies. ☐
- B. Tu dépenses tout en une semaine. ☐
- C. Tu as juste assez. ☐

4 Lorsque tu passes une journée sans voir personne...

- A. Tu adores. ☐
- B. Tu récupères. ☐
- C. Tu déprimes. ☐

5 Tu est seul(e) à la maison ce soir. Ton repas...

- A. ... préparé par tes soins, c'est un mélange de tout ce que tu préfères. ☐
- B. Chips et pizza. ☐
- C. La lasagne de maman. ☐

6 Tu n'arrives pas à résudre un problème de mathématique...

- A. Tu te creuses la tête jusqu'à ce que tu trouves. ☐
- B. Tu passes à l'anglais. ☐
- C. Tu supplies ton frère ou ta sœur de t'aider. ☐

7 Tu t'es perdu(e) dans une ville étrangère. Ton premier réflexe...

- A. Pleurer. ☐
- B. Demander ton chemin. ☐
- C. Étudier le plan de la ville. ☐

8 Généralement, quand tu es en groupe...

- A. Tu te demandes ce que l'on pense de toi. ☐
- B. Tu te fiches bien de ce que l'on peut penser. ☐
- C. Tu crois être bien perçu(e). ☐

SOLUTIONS

Compte le nombre de A, de B et de C que tu obtiens

Tu obtiens surtout des A :

Pas facile de prendre une décision seul(e)! Tu passes autant de temps à te demander « comment je m'habille? » que pour prendre des décisions importantes. Face à l'imprévu, tu paniques. Avant de décider, tu as besoin d'être rassuré(e), approuvé(e). Tu ressens une sorte de vide ti tu es livré(e) à toi-même. Pour éviter d'être rejeté(e), tu es capable d'avaler pas mal de couleuvres. Ne t'inquiète pas. L'autonomie, c'est comme conduire une auto, cela s'apprend...

Tu obtiens surtout des B :

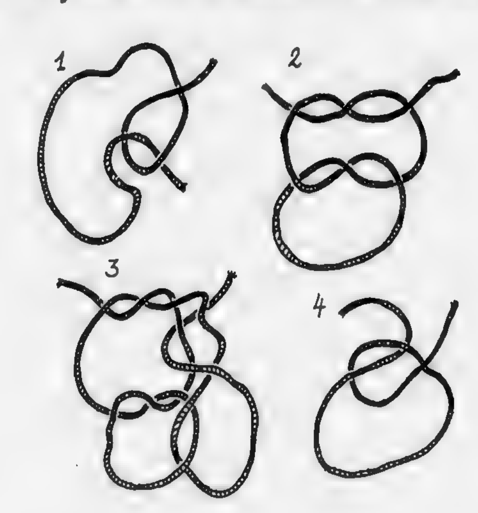
Rester sous les jupes de maman... pfff! C'est du passé! Attention, ne parle pas trop vite. Il t'arrive encore d'avoir besoin de l'avis d'un papa, d'une sœur ou d'un copain. Oui, mais tu as tes goûts et tes couleurs. Même s'il t'arrive de mettre de l'eau dans ton jus, tu refuses d'abdiquer sur ta personnalité. Pour arriver à tes fins, tu peux parlementer des heures durant. On t'écoute. Tes demandes restent dans les limites du raisonnable.

Tu obtiens surtout des C :

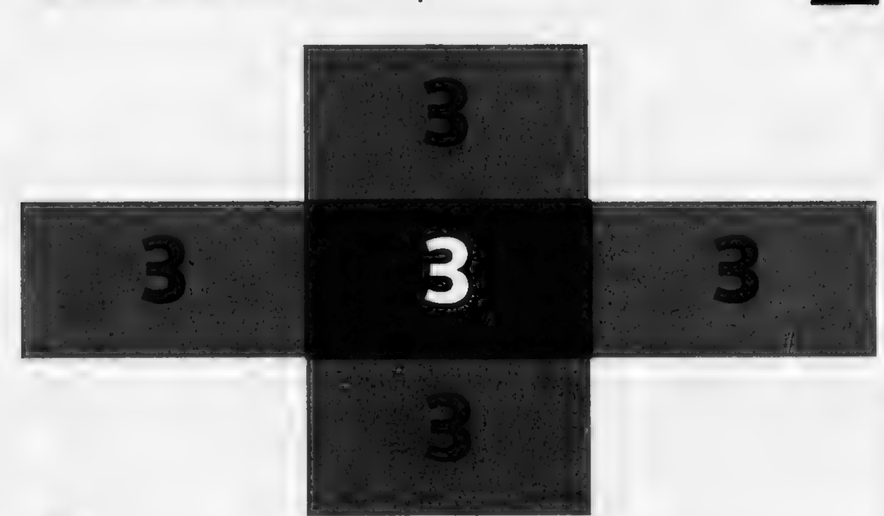
Marcher sac au dos pour faire le tour du monde... Tu te vois bien en globe-trotter solitaire. Mais ce n'est pas qu'un rêve. Tu places ton indépendance au-dessus de tout. Pense un peu plus aux autres tout en gardant ta liberté de penser. « C'est moi qui décide » : telle est ta devise. Attention, tu connais encore mal tes limites. Ça pourrait de jouer de mauvais tours. Accéder à une totale indépendance demande du temps, beaucoup de temps.

JEUX

1 Observe bien les 4 cordes ci-dessous. À laquelle ou auxquelles y aura-t-il un nœud si tu tires dessus?



2 Comment fais-tu 5 avec cinq 3?



3 Combien de rectangles et de carrés peux-tu former avec les 13 points qui sont représentés ci-dessous?



4 Quel nombre permet de compléter cette série?

10 11 13 17 25 41 ?

SOLUTIONS

1. Il y aura un nœud dans les cordes un, deux et quatre.
2. 3/3 + 3/3 + 3 = 5
3. 8 rectangles et 7 carrés.
4. 73 (le chiffre qui permet de passer d'un nombre à l'autre est à chaque fois multiplié par deux.

LES ADOLESCENTS ET LE SPORT

Aller au bout de ses rêves

Ce n'est pas toujours facile de jumeler les études et le sport. Pourtant, plusieurs adolescents y parviennent, mais ils doivent faire des choix parfois difficiles.

Nathalie FORGUES

À 15 ans, Sarah-Anne Brault ne manque pas de projets et encore moins de défis. Elle vient récemment de briser un record de vitesse au 3 000 mètres lors du championnat provincial d'athlétisme des écoles secondaires où elle a terminé la course en 10 minutes et 12 secondes.

Cette passion pour la course a commencé, il y a maintenant deux ans, lorsque Sarah-Anne s'est jointe au Club de course de Louis-Riel. Elle a gagné les courses de fond de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) alors qu'elle était en 6e, 7e et 8e année. « Ça m'a encouragé à essayer la course », admet la jeune athlète.

Elle a vécu sa première grande compétition en février 2004 lors du championnat Boeing, se déroulant sur une piste intérieure. Elle s'était alors classée en 4e place au 1 500 mètres et en 2e place au 3 000 mètres parmi des participantes de la Saskatchewan et du Manitoba.

C'est le championnat national à Sudbury, en été 2004, qui a, jusqu'à présent, marqué la vie de Sarah-Anne. « C'était ma plus grosse compétition. C'était impressionnant de voir tous les meilleurs coureurs du pays, se souvient Sarah-Anne qui s'était classée 6e à la course du 1500 mètres. J'ai vraiment vu ce que c'est une compétition d'athlétisme. »

Depuis, son horaire est partagé entre ses études dans le programme du pré-baccalauréat international au Collège Louis-Riel, ses pratiques pour la course et son entraînement en natation. Elle participe à environ quatre courses de fond par année et à trois grandes compétitions d'athlétisme, sans oublier les autres petites.

« Je commence à être nerveuse seulement lorsque j'arrive à la piste, lorsque je la vois, explique l'athlète qui doit se rendre une heure à l'avance pour faire ses réchauffements. Lorsque je suis à la ligne de départ, là, je suis vraiment nerveuse. Des fois, je pense rater ma course et d'autres fois, je me dis que je vais bien réussir. »

Rien n'arrête Sarah-Anne qui pratique également la natation depuis six ans avec le Club de natation Manitoba Marlins. Contrairement à la course, elle préfère nager de courtes distances. « La natation aide à mieux réussir lors d'une course, explique Sarah-Anne. C'est ce qui m'a permis de gagner les courses de fond de la DSFM. »



photos : Nathalie For

Sarah-Anne Brault : la vitesse en prime!

Sarah-Anne ne sait toujours pas vers quel sport elle se dirigera. Toutefois, elle se propose comme alternative de se joindre à un club de triathlon, pouvant à la fois faire de la course, de la natation et du vélo. « Ça va dépendre comment ça va. Je sais que je ne pourrai pas faire de la natation et de la course encore bien longtemps sans avoir à choisir un sport en particulier. »

Si la course devient son premier choix, elle espère obtenir une bourse lui permettant d'aller étudier dans une université américaine.

« La course, ce n'est pas si technique que ça, il faut juste courir. Je sais qu'il y a une technique, mais on l'apprend en courant », admet l'athlète.

Le sport semble être une histoire de famille chez les Brault puisque les deux jeunes frères de Sarah-Anne, Eric et Charles, pratiquent la natation. Une passion héritée de leurs parents, David et Sylvie.

Sarah-Anne participera aux Jeux de la Francophonie, du 20 au 24 juillet prochain, dans la catégorie du 1 500 mètres et du 3 000 mètres. Elle veut aussi se qualifier pour les Jeux du Canada, à Regina, qui se déroule du 6 au 20 août.

Félicitations

Carmen et Clément Le Moullec

à l'occasion de votre 60e anniversaire de mariage.

La famille veut souligner cet événement et organise une rencontre pour les parents et amis et vous invite à venir saluer nos parents et célébrer avec nous tous **le samedi 2 juillet 2005 entre 14 h et 16 h** à la Salle du Centenaire, Notre-Dame-de-Lourdes (MB).

Votre présence sera votre cadeau!

Les enfants





Voici cette semaine les dernières pages *Dans nos écoles* de l'année scolaire. À tous les élèves, enseignants, menbres du personnel de la DSFM et parents, nous souhaitons de passer de très belles vacances estivales... Rendez-vous en septembre!

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Merci aux cinémomètres!

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

Lorsque la Police de Winnipeg a demandé, le 13 mai, à l'École Taché de contribuer à sa campagne de sensibilisation aux bénéfices d'une vitesse réduite au volant, une dizaine d'élèves de la 5e et 6e année n'ont pas hésité. Ils ont décoré le cinémomètre situé à l'angle de la rue Aulneau et du boulevard Provencher.

« Le cinémomètre a de beaucoup contribué à la réduction de la vitesse de la circulation sur le boulevard Provencher, souligne la stagiaire Ann Bélanger, responsable du groupe d'élèves. Nos jeunes connaissent la valeur de cet équipement, puisqu'ils doivent souvent traverser le boulevard à pied. Pour eux, la vitesse des voitures est un souci quotidien. Alors, quand Jacqueline Chaput, une constable du bureau de la circulation, leur a demandé de décorer le cinémomètre, ils ont tout de suite relevé le défi. »

Les élèves ont d'abord produit une quinzaine d'esquisses, tous ayant pour thème les Voyageurs. Finalement, le choix s'est arrêté sur les croquis réalisés par Joël Ritchot et Nicolas Pellerin, tous deux de la 6e année. Joël Ritchot avait suggéré que le cinémomètre soit décoré d'une longue ceinture fléchée. Nicolas Pellerin, pour sa part, a suggéré qu'on y ajoute *Matatuque*, le petit bonhomme portant une tuque qui est le logo officiel du Festival du Voyageur.

« On s'est dit qu'il serait bien d'amalgamer les deux idées et de les peinturer sur un fond bleu, explique Ann Bélanger. Alors, un matin de juin, on s'est mis à la tâche. C'était vraiment amusant. Les jeunes ont commencé à 9 h 30. À 14 h 30, ils avaient fini, ce qui est quand même pas mal de temps passé à décorer un poteau. Les gens qui circulaient le long du boulevard se demandaient sans doute ce que nous faisions. Mais nous avions pris notre temps parce que nous voulions présenter quelque chose de bien lors de la cérémonie du dévoilement. »

Le dévoilement avait lieu le 20 juin. L'équipe d'artistes, ainsi que la directrice, Maryvonne Alarie, Ann Bélanger et d'autres membres du personnel étaient présents. « Les incidences d'excès de vitesse et de voitures traversant les feux rouges ont diminué de 62 % sur le boulevard, a souligné la constable Jacqueline Chaput. C'est assez évident que la stratégie de la Ville fonctionne. Le quartier est plus sécuritaire. Et les élèves de l'École Taché, en décorant ce cinémomètre, ont exprimé leur gratitude à la Ville et aux conducteurs qui respectent davantage la loi. »

La directrice se dit fière du travail des élèves. « Quand ils décident de donner de leur temps pour embellir le quartier et appuyer la police, c'est chose qui vaut la peine d'être fait, souligne-t-elle. J'admire leur civisme. »

Et le directeur général du Festival du Voyageur, Daniel Lussier, présent lors de la cérémonie, de conclure : « En plus, c'est joli! »

Un deuxième cinémomètre, décoré par des élèves de l'École Carpathia, a également été dévoilé le 20 juin. Cet appareil est situé à l'angle des avenues Corydon et Kenaston. Les jeunes de l'École Carpathia ont également préparé une annonce publicitaire pour la radio, demandant aux chauffeurs de Winnipeg de songer à leur sécurité et à celle des autres.



photo: Daniel Bahuaud

Accompagnés de la constable Jacqueline Chaput et d'autres représentants de la Police de Winnipeg, les élèves de la 5e et 6e année de l'École Taché posent devant le cinémomètre qu'ils ont décoré.

La Police de Winnipeg prévoit ajouter des cinémomètres à 12 autres carrefours de la ville. Ils seront installés d'ici la fin de l'été, ce qui portera à 48 le nombre de cinémomètres.

MUSIQUE

Une question de fierté

Daniel BAHUAUD
ÎLE-DES-CHÊNES

À la fin de mai, 130 élèves de trois écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) se sont rendus à Red Deer, en Alberta, pour participer au *Festival of Bands*, une compétition internationale qui a accueilli quelque 180 harmonies de l'Ouest canadien et des États-Unis. Pour les harmonies du Collège Gabrielle-Roy de Niveau I (présecondaire) et III (secondaire), ce fut une occasion d'obtenir deux prix d'excellence.

« Je ne pourrais pas être plus fière des élèves, affirme l'enseignante Monique Guénette. Ils ont voulu se pousser et se prouver aux juges ainsi qu'aux autres harmonies qui étaient à Red Deer. Et ils ont réussi. Un mois plus tard, ils marchent toujours sur les nuages. »

Une fiche d'excellence n'est pas facile à obtenir, au *Festival of Bands*. Les juges ont la réputation d'être stricts. « Ils le sont!, convient Monique Guénette. Plusieurs enseignants vétérans du Festival nous avaient même suggéré de ne pas nous attendre à plus qu'une mention moyenne. Je ne suis pas du genre à mentir à mes élèves, alors je leur ai partagé ce qu'on m'avait dit des juges et de nos chances de nous faire remarquer. Au lieu de se décourager, les jeunes ont travaillé plus fort. Ce n'était pas croyable. Leur volonté de réussir pour l'école, pour moi et pour eux-mêmes les a menés loin. C'était une question de fierté. »

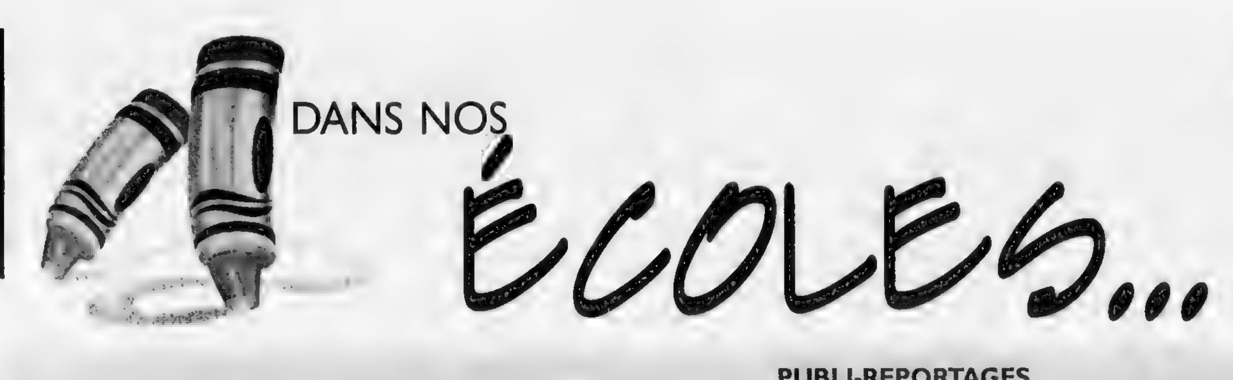
L'enseignante se dit d'autant plus heureuse que le *Festival of Bands* n'est pas à priori une compétition. « À moins qu'on le considère une compétition contre soi-même, souligne-t-elle. Une mention d'excellence ne signifie pas qu'on a battu les autres harmonies, mais plutôt que notre performance a été d'un calibre élevé. Ce n'est pas une médaille d'or sportive, mais un A+. »

Les harmonies de l'École communautaire Réal-Bérard (Niveau III) et de l'École Sainte-Agathe (Niveau I) ont également profité de leur séjour à Red Deer. « C'était une vraiment belle expérience, souligne leur enseignant, Patrick Lemoine. La plupart des élèves n'avaient jamais participé à ce genre de festival. Ils ont acquis l'expérience nécessaire pour continuer à se dépasser dans les années à suivre. Le *Festival of Bands* est très bien organisé, et d'un sérieux musical plutôt intimidant. Les jeunes ont appris de leurs erreurs. Et moi aussi! Ce que nous avons tous apprécié, ce sont les critiques très constructives des juges, qui n'étaient jamais blessants. C'est important de savoir ce qu'on fait de bien et ce qui peut être amélioré. C'est ce qu'on nous a fourni. »



Photo : Gracieuseté Collège régional Gabrielle-Roy

De fiers musiciens. Les harmonies du Collège régional Gabrielle-Roy ont obtenu deux mentions d'excellence lors du Festival of Bands à Red Deer en Alberta.





PUBLI-REPORTAGES

LIGUE DE SOCCER FRANCOPHONE

Une grande finale

Daniel BAHUAUD
WINNIPEG

C'est sous un ciel dégagé que plus de 400 parents se sont rendus, le 18 juin, au parc Maple Grove à Winnipeg pour assister au grand tournoi de la Ligue de soccer francophone de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

Environ 300 élèves de la maternelle à la 4e année des six écoles primaires urbaines (1) ont participé à l'événement, qui se voulait avant tout une grande partie de plaisir entre une vingtaine d'équipes. « Il ne s'agissait pas d'un tournoi traditionnel, où l'on tient compte du pointage pour en arriver à une équipe gagnante, indique une membre du comité organisateur de l'École Lacerte, Nicole Bérubé. Le but est de s'amuser en français. »

Mise sur pied par des parents, la Ligue de soccer francophone de la DSFM a été fondée il y a trois ans pour donner aux élèves du primaire la chance d'apprendre les fondements du sport dans une ambiance francophone et non compétitive. « On se dit que les jeunes qui veulent pratiquer le soccer compétitif ont toutes les chances au monde de le faire dans les centres communautaires de la ville, souligne Nicole Bérubé. Nous, on veut que nos enfants s'amusent. C'est moins intense. Les matchs ont lieu seulement une fois par semaine, les mardi soirs. Ce qui gobe moins de temps et permet aux jeunes de participer à d'autres activités extra-curriculaires, comme les leçons de musique ou de danse.

« Tout se passe en français, ajoute Nicole Bérubé. Nos entraîneurs, ainsi que les élèves du cours de Leadership du Collège Louis-Riel qui nous prêtent main forte, font un grand effort de se servir des termes et expressions correctes. »

Les bénévoles de la Ligue de soccer francophone de la DSFM sont reconnaissants de l'intérêt que portent les parents à leur organisation, ainsi que du soutien de la communauté. « Les parents sont extraordinaires, déclare Nicole Bérubé sans hésitation. Ils sont là pour conduire les enfants aux matchs et pour aider les organisateurs. Il y a beaucoup d'entraide et d'enthousiasme. Je crois que c'est aussi agréable pour les adultes que pour les petits. C'est tellement populaire qu'on parle déjà de créer des équipes en 5e et 6e années.

« La communauté franco-manitobaine est elle aussi très généreuse, poursuit-elle. La DSFM, Pluri-elles, le Sportex ainsi que les agentes de vente immobilière Alice Arnal et associée Cherryl Skowronek ont tous contribué financièrement au succès de la ligue. »



Photo : Gracieuseté Monique Ditter

Il faisait beau et chaud lors du tournoi de la Ligue de soccer francophone de la DSFM. Et pas un moustique!

La saison de la Ligue de soccer francophone de la DSFM a débuté le 3 mai et s'est terminée le 21 juin. Les parents qui s'intéressent à inscrire leurs enfants n'ont tout simplement qu'à s'adresser à leur école, qui les mettra en contact avec les parents concernés.

(1) Il s'agit des écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Précieux-Sang, Noël-Ritchot, Roméo-Dallaire et Taché.

BOÎTE À CHANSONS

Ce n'est qu'un début

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

La première boîte à chansons à l'École Lacerte depuis une quinzaine d'années, dont les quatre représentations avaient lieu les 15 et 16 juin, s'est avérée un énorme succès.

Le 15 juin, neuf écoles de la Division scolaire franco-manitobaine ont assisté aux représentations du spectacle, intitulé *Ce n'est qu'un début*. Le lendemain, ce fut au tour de quelque 150 parents de savourer les prestations musicales des élèves. Les parents ont pu également savourer du vin et du fromage, ou encore siroter un bon café tout en dégustant un petit goûter.

« L'ambiance était décidément à la fête, souligne l'enseignant des harmonies de la 6e, 7e et 8e années, Stéphane Tétreault. La trentaine d'élèves des harmonies 7e et 8e ont préparé la majeure partie du spectacle. Les plus jeunes ont contribué quelques pièces. Le tout était agrémenté d'un jeu de lumières et d'une présentation d'images en PowerPoint qui accompagnait les chansons. De plus, nous avions une machine à brume. C'était un bien bon *show*. »

Quant au répertoire, il était composé de chansons francophones, d'ici et d'ailleurs. « Nous voulions que les jeunes soient conscients que les Franco-Manitobains ont une scène musicale petite mais belle et bien vivante, explique Stéphane Tétreault. Ainsi, en plus de jouer des chansons québécoises, les jeunes ont joué du Madrigaïa et bien d'autres groupes locaux. Nos jeunes ont bien joué. On peut en être fier puisque ce n'est pas évident de jouer pour ses pairs.

« Et puis ça a eu un impact, poursuit-il. Le lendemain, la radio scolaire a joué des chansons qu'on avait interprétées la veille. On voyait les élèves chanter. Ils connaissaient déjà les paroles. Une centaine de jeunes ont déjà exprimé leur intention de participer à la prochaine boîte à chansons. Je ne sais pas pourquoi on a attendu si longtemps avant de monter ce genre de spectacle. C'est tellement positif. Le titre de la boîte à chansons nous provient d'une chanson de l'émission Star Académie. *Ce n'est qu'un début et ce n'est pas fini*, déclare-t-elle. Je crois qu'on peut en dire autant des boîtes à chansons à l'École Lacerte. »





Photo : Gracieuseté École Lacerte

Ce soir on chante! La boîte à chansons de l'École Lacerte a été un réel succès.

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

Télé-horaire de la semaine du 4 au 10 juillet 2005



Le Jour du Seigneur : le dimanche 10 juillet à 10 h à la SRC

Une célébration aux couleurs de l'Acadie provenant de la paroisse Saint-Hilaire au Nouveau-Brunswick.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h00 **Matin express**		**Des kiwis et des hommes**			**Variées**	**Ricardo**	**simondurivage.com**	**Téléjournal / Midi**	**Cinéma variées**				**La loi et l'ordre**		**La Cour de récré**	**Variées**	**Watatatow**
RDI	5h00 **Matin express**		**Le Journal RDI**	**RDI en direct**		**RDI en direct**	**Téléjournal / Midi**	**RDI en direct**			**RDI en direct**		**RDI en direct**		**Le Journal RDI**	**Le Journal de France**	**Le Journal RDI**	
TV5	**Variées**	**Variées**	**Variées**	**Variées**	**Variées**	**Variées**	**TV5 le journal**	**Variées**	**Variées**	**Variées**	**J Japon, Baby Blue, Baby Dolls/V Jumelles**		**Variées**	**Ma Elephas**	**V Éloïse Rome**	**Variées**	**Variées**	**Variées**
TVA	**Cinéma variées**				**Les saisons de Clodine**		**Le TVA midi**	**TVA en direct.com**		**Boutique TVA**		**Sunset Beach**		**Les feux de l'amour**		**Top modèles**	**Le 17 heures**	

Lundi 4 juillet

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Ment que 2 fois!**	**Union fait la force**	**Téléjournal**	**Zig Zag**	**Vertes et pas mûres**	**Vie rêvée de Mario**	**En attendant Ben Laden**		**Bons baisers** Invité(es): Gildor Roy.		**Le Téléjournal / Le Point**		**Téléjournal**	**Des kiwis et des hommes**			**Hors d'ondes**	
RDI	16h00 **Journal**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Part des choses**	**Grands Rep.** "Un aller simple pour l'Amérique"		**Le Téléjournal / Le Point**		**Part des choses**	**Le Monde**	**Le Téléjournal / Le Point**		**Le Journal RDI**		**Grands Rep.** "Un aller simple pour l'Amérique"		**Le Journal RDI**	
TV5	16h55 **La cible**	**Le Journal de France**	**Thalassa** Cette escale au sud-ouest de Terre-Neuve met un point final au périple de Thalassa.				**Elephas Maximus** 1/3		**D'ici et d'ailleurs**	**TV5 le journal**	**Bibliotheca Junior**	**Actuel**		**Thalassa** "À Saint-Pierre-et-Miquelon"				**Elephas Maximus**
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Sucré salé**	**Juste pour rire**	**Où sont passées**	**Les Gags**	**Quarantaine**	**Monde Laura Cadieux** "Pit, le mari de Laura"		**Le TVA réseau**	**Sucré salé**	**Juste pour rire**	**"Géronimo"** Un jeune lieutenant se voit confier la mission d'arrêter l'Apache Géronimo.('93) Wes Studi, Matt Damon.					**Infopublicité**	

Mardi 5 juillet

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Ment que 2 fois!**	**Union fait la force**	**Téléjournal**	**Un air de famille**	**Vertes et pas mûres**	**Justice**	**Beautés désespérées** "De l'amour dans l'air"		**Bons baisers** Invité(es): Gildor Roy.		**Le Téléjournal / Le Point**		**Téléjournal**	**Des kiwis et des hommes**			**Hors d'ondes**	
RDI	16h00 **Journal**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Part des choses**	**Grands Rep.** "Jeux olympiques à vendre"		**Le Téléjournal / Le Point**		**Part des choses**	**Le Monde**	**Le Téléjournal / Le Point**		**Le Journal RDI**		**Grands Rep.** "Jeux olympiques à vendre"		**Le Journal RDI**	
TV5	16h55 **La cible**	**Le Journal de France**	**Tout le monde en parle** Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.						**Gros Plan**	**TV5 le journal**	**Acadiens de l'île**	.50 **S.O.D.A.**		**Tout le monde en parle** Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.				
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Sucré salé**	**Juste pour rire**	**P.-dessus marché**	**100 détours**		**Acquittement Jackson**		**Le TVA réseau**	**Sucré salé**	**Juste pour rire**	**"L'élue"**('96) Ben Cross, Sean Young.				**Infopublicité**		

Mercredi 6 juillet

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Ment que 2 fois!**	**Union fait la force**	**Téléjournal**	**Affaires chez nous**	**Vertes et pas mûres**	**L'Épicerie**	**Tout le monde tout nu!**		**Bons baisers** Invité(es): Gildor Roy.		**Le Téléjournal / Le Point**		**Téléjournal**	**Des kiwis et des hommes**			**Hors d'ondes**	
RDI	16h00 **Journal**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Part des choses**	**Grands Reportages** "Labos: La loi du profit"		**Le Téléjournal / Le Point**		**Part des choses**	**Le Monde**	**Le Téléjournal / Le Point**		**Le Journal RDI**		**Grands Reportages** "Labos: La loi du profit"		**Le Journal RDI**	
TV5	**Escapadegourm**	**Le Journal de France**	**Matière grise**	**Japon, Baby Blue, Baby Dolls**		**Complément d'enquête**			**La belle bleue**	**TV5 le journal**	**Temps présent**		**Pardonnez-moi**	**Matière grise**	**Japon, Baby Blue, Baby Dolls**		**Enquête** "Manger tue"	
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Sucré salé**	**Juste pour rire**	**Côté cours**	**"Un réveil troublant"**('00) Nicholas Lea, Jason Priestley.				**Le TVA réseau**	**Sucré salé**	**Juste pour rire**	.35 **"Soleil levant"**('93) Sean Connery, Wesley Snipes.					05 **Infopublicité**	

Jeudi 7 juillet

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Ment que 2 fois!**	**Union fait la force**	**Téléjournal**	**Artiste dans l'âme**	**Vertes et pas mûres**	**Francoeur**	**Perdus** "Doute pour doute"		**Bons baisers** Invité(es): Gildor Roy.		**Le Téléjournal / Le Point**		**Téléjournal**	**Des kiwis et des hommes**			**Hors d'ondes**	
RDI	16h00 **Journal**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Part des choses**	**Grands Reportages** "Le pari de Kadhafi"		**Le Téléjournal / Le Point**		**Part des choses**	**Le Monde**	**Le Téléjournal / Le Point**		**Le Journal RDI**		**Grands Reportages** "Le pari de Kadhafi"		**Le Journal RDI**	
TV5	16h55 **La cible**	**Le Journal de France**	**L'esprit des lieux**	**Passe-moi les jumelles**		**Les grands duels du sport**		**Les enquêtes d'Éloïse Rome** "S.K."		**TV5 le journal**	**Panorama**	**Territoires 21**		**L'esprit des lieux**	**Passe-moi les jumelles**		**Les grands duels du sport**	
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Sucré salé**	**Juste pour rire**	**Drôles d'animaux**	**Les idoles de nos idoles**		**Désintox** "Boulevard des dos brisés"		**Le TVA réseau**	**Sucré salé**	**Juste pour rire**	:35 **"Amos et Andrew"**('93) Samuel L. Jackson, Nicolas Cage.				.35 **Infopublicité**		

Vendredi 8 juillet

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Ment que 2 fois!**	**Union fait la force**	**Téléjournal**	**Amour du country**	**"Grandeur et descendance"**('93) Rick Moranis, Eric Idle.				**Bons baisers** Invité(es): Gildor Roy.		**Le Téléjournal / Le Point**		**Téléjournal**	**Des kiwis et des hommes**			**Tout le monde tout nu!**	
RDI	16h00 **Journal**	**Capital actions**	**Le Monde**	**À comm.**	**Ushuaïa Nature** "L'héritage des mers"		**Le Téléjournal / Le Point**		**109** "Les tête fortes"	**Le Monde**	**Le Téléjournal / Le Point**		**Le Journal RDI**		**Ushuaïa Nature** "L'héritage des mers"		**Le Journal RDI**	
TV5	16h55 **La cible**	**Le Journal de France**	**d.**	**Quelle aventure!** "Les Vikings"		**Trafic.musique**				**TV5 le journal**	:10 **Les plus belles routes du monde**		**1001 cultures**	**d.**	**Quelle aventure!** "Les Vikings"		**Trafic.musique**	
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Sucré salé**	**Juste pour rire**	**Bec et museau**	**"Il pleut des roses sur Manhattan"**('96) Mary Stuart Masterson, Christian Slater.				**Le TVA réseau**	**Sucré salé**	**Juste pour rire**	35 **"L'homme du président"**('00) Dylan Neal, Chuck Norris.				35 **Infopublicité**		

Samedi 9 juillet

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	**La Famille pirate**	**Mona le vampire**	**Flatmania**	**Croyez-le ou non**	**Histeria!**	**Weekenders**	**Kong**	**Super Mécanix**	**Téléjournal / Midi**	**"La coupe"**('99) Orgyen Tobgyal, Neten Chokling.				**109** "Le poker"	**Voyage nature**	**Affaires chez nous**	**Ça vaut le détour!** "Parallèle Togo"	
RDI	5h00 **Matin express**		**Le Journal RDI**	**L'Épicerie**	**Le Journal RDI**	**109**	**Téléjournal / Midi**	**Sortir l'été**	**Le Journal RDI**	**Enquête d'aventure**	**Le Journal RDI**	**30 millions d'amis**	**Le Journal RDI**	**Histoires oubliées**	**Le Journal RDI**	**Le Journal de France**	**Le Journal RDI**	**Vivre ici**
TV5	7h30 **Zavévu**	**Nouvo**/ 45 **Clips**	**Stars parade**	**Stade Africa**	**Reflets Sud**		**TV5 le journal**	**Jour. Afrique**/.45**Invité**	**Portrait de famille**	**d.**	**Quelle aventure!** "Les Vikings"		**Trafic.musique**				**Journal Suisse**	**Gourmande**
TVA	6h00 **Salut, bonjour!**		**Sous les jaquettes**	**Côté cours**	**P.-dessus marché**	**Les Fous du vin**	**Le TVA midi**	**Via TVA**	**Tonus**	**Boutique TVA**		**Infopublicité**	**Infopublicité**	**Infopublicité**	**"3 ninjas à la foire"**('98) Mathew Botuchis, Hulk Hogan.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**"Mrs Murphy mène l'enquête"**('98)		**Téléjournal**	**"Hollywood Ending"**('02) Téa Leoni, Woody Allen.					**Qui l'eût cru!**		**Téléjournal**	**Perdus** "Doute pour doute"		**Amour du country**	**"Une étrangère parmi nous"**('92) Eric Thal, Melanie Griffith.			
RDI	**La Semaine verte**		**Le Monde**	**Justice**	**Vu du large** "Portrait d'un grand fleuve"		**Téléjournal**	**Enjeux** "SOS Police"		**Entrée des artistes**	**Téléjournal**	**Justice**	**Le Journal RDI**	**Vu du large** "Portrait d'un grand fleuve"		**L'Épicerie**	**Téléjournal**	**Enquête d'aventure**
TV5	**Portrait de famille**	**Le Journal de France**	**Côté cour**	**Gros homme** "Carlos à la Réunion"		**Des racines et des ailes**				**TV5 le journal**	**"Dona Flor et ses deux marins"**('77) Sonia Braga.			45 **Paroles de clips**	**Gros homme** "Carlos à la Réunion"		**Racines et ailes** "Le Paris rive gauche"	
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**"Le tous pour le tous 2"** Faune Chambers, Bree Turner.				**"Tequila Sunrise"**('88) Michelle Pfeiffer, Mel Gibson.					**Le TVA réseau** /:25 **"Lettres d'un tueur"**('98) Gia Carides, Roger E. Mosley.				25 **Infopublicité**			

Dimanche 10 juillet

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	**Lapitch**	**Jim Bouton**	**Iznogoud**	**Wheel Squad**	**Le Jour du Seigneur**		**Beautés désespérées** "De l'amour dans l'air"		**Téléjournal / Midi**	**La Semaine verte**		**Second Regard**	**Michaëlle**		**Course auto** Grand Prix de Grande-Bretagne **F1** Site: Circuit de Silverstone Angleterre			
RDI	5h00 **Matin express**		**Le Journal RDI**	**30 millions d'amis**	**Le Journal RDI**	**1-888-OISEAUX**	**Téléjournal / Midi**	**Vivre ici**	**Le Journal RDI**	**Culture-choc**	**Le Journal RDI**	**Entrée des artistes**	**Le Journal RDI**	**109**	**Le Journal RDI**	**Le Journal de France**	**Le Journal RDI**	**L'Épicerie**
TV5	7h30 **Concert C.**	**Concours Reine Élizabeth de Violon**		**Escapadegourm**	**Planète en question**		**TV5 journal** /:20**Journal**	45 **TV5 l'invité**	**Itinéraire gourmet**	**Côté cour**	**Gros homme** "Carlos à la Réunion"		**Des racines et des ailes**				**Journal Suisse**	**Silence ça pousse**
TVA	6h00 **Salut, bonjour!**		**"Maverick"**('94) Jodie Foster, Mel Gibson.				**Le TVA midi**	**Évangélisation 2000**	**Infopublicité**	**Boutique TVA**		**Infopublicité**	**Infopublicité**	**Infopublicité**	**Quoi Bugs?** /.15 **"Le club des agents secrets"**('96) Richard Moll, Hulk Hogan.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**"Mrs Murphy mène l'enquête"**('98)		**Téléjournal**	**Découverte** 2/6		**Laflaque**	**"Les Liaisons dangereuses"**('02) Rupert Everett, Catherine Deneuve. 1/2				**Téléjournal**	**Caméra témoin** "Retour à Kandahar"		**"Attache-moi"**('90) Victoria Abril, Antonio Banderas.			:15 **Hors d'ondes**	
RDI	**Zone libre**		**Le Monde**	**RDI 10 ans**			**Téléjournal**	**Le Point**	**Michaëlle**		**Téléjournal**	**Second Regard**	**Le Journal RDI**	**Entrée des artistes**	**Zone libre**		**Téléjournal**	**Le Point**
TV5	**Itinéraire gourmet**	**Le Journal de France**	**"Vipère au poing"**			**Spectacle de Stefie Shock**			**Écrans du monde**	**TV5 le journal**	**Camille Claudel**		**Les yeux tout courts**	**"Vipère au poing"**			**Spectacle de Stefie Shock**	
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Juste pour rire**	**Dans ma caméra**	**Showgirls à Las Vegas: Les auditions**		**"Le mariage de mon meilleur ami"**('97) Dermot Mulroney, Julia Roberts.				:45 **Juste pour rire**	:15 **Le TVA réseau**	:40 **Évang. '00**	:10 **Infopublicité**					

Affaires

Momentum vise la croissance

Investissements dans la recherche et partenariat accru avec Microsoft : l'entreprise de Saint-Boniface Momentum Healthware s'estime mieux placée que jamais pour assurer sa croissance.

Sylviane LANTHIER

Les trois prochaines années seront stratégiques pour Momentum Healthware. Et au moment où il entreprend une série de démarches qui visent une croissance rapide et soutenue de son entreprise, le président de Momentum, Charles LaFlèche est plus confiant que jamais du potentiel de succès. Après avoir connu une bonne année financière, l'entreprise de Saint-Boniface s'est en effet dotée d'objectifs ambitieux – faire passer son chiffres d'affaires annuel de 8 à 20 millions $ en trois ans – et des moyens pour y parvenir.

Ces moyens, ce sont l'embauche de personnes clés; un investissement de 10 millions $ sur quatre ans en recherche et en développement; un effort de ventes plus soutenu, par l'ouverture de bureaux de ventes aux États-Unis; et un partenariat accru avec le géant de l'informatique, Microsoft. (voir deuxième texte)

« L'été dernier, raconte Charles LaFlèche, le conseil d'administration a commencé une démarche de planification stratégique et s'est demandé : où on s'en va avec Momentum? Il y avait eu une baisse des valeurs dans notre industrie au cours des dernières années et Momentum a été touchée comme toutes les autres entreprises. On doit augmenter notre chiffre d'affaires et on sait qu'il y a des milliards qui vont se dépenser en santé dans les prochaines années. Comment aller chercher une part du marché? »

Momentum a alors fait deux constats : « Notre technologie a déjà dix ans, il faut l'adapter, résume Charles LaFlèche. Et on doit étendre nos réseaux pour augmenter notre marché. » Autre constat : « Environ 40 % de nos revenus de ventes sont récurrents : ce sont donc des revenus qui demandent moins d'effort à obtenir, et qui permettent de libérer des ressources pour du développement. »

En juin, Momentum a fait une série d'annonces qui seront de nature, entre autres, à rassurer les investisseurs qui ont pu s'inquiéter ces derniers temps, et dont un des objectifs est de placer l'entreprise dans une situation enviable. « D'ici trois, quatre ans, on pourrait être une entreprise suffisamment intéressante pour qu'une grande compagnie dans notre secteur veuille nous acheter, par exemple », indique Charles LaFlèche. Ce qui serait le signe ultime de la santé de l'entreprise et surtout, du potentiel de croissance que lui donneront encore une population vieillissante et la nécessité de gérer le plus humainement, mais aussi le plus efficacement possible des services de santé dont les coûts vont en explosant.

Archives La Liberté

Charles LaFlèche : viser la croissance.

Saint-Boniface

Résidence Langevin : le débat se poursuit

Malgré une rencontre entre le conseil d'administration de l'Accueil colombien et David Dandeneau, qui propose une alternative à la démolition de la résidence Langevin, les deux camps ne sont pas encore arrivés à une entente. « Nous avons conclu que le plan proposé par David Dandeneau n'est pas acceptable, affirme le directeur général de l'Accueil colombien, Guy Mao. L'idée de construire une nouvelle aile derrière la résidence Langevin date de 1983 et on ne le voit pas comme un projet qui pourrait se vendre. La vue des nouvelles unités donnerait sur le dos de la résidence Langevin, ce qui ne serait pas désirable pour nos futurs locataires. »

David Dandeneau signale que si l'Accueil colombien refuse de considérer son plan, il déposera une offre pour acheter la résidence Langevin. « On leur a présenté une alternative et s'ils ne veulent pas participer, on va le faire nous-mêmes, affirme-t-il. S'ils refusent une offre d'achat, c'est qu'ils ont d'autres intentions que celles qui ont été mises sur la table. »

De son côté, l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface (ARVSB) a adopté une motion qui appuie la démolition de la résidence Langevin au profit d'une expansion de l'Accueil colombien. Dans une lettre envoyée aux membres du Comité municipal de Riel, l'ARVSB cite, entre autres raisons pour son appui au projet, le manque de logements pour aînés à Saint-Boniface et le piètre état de l'édifice.

Le Comité municipal de Riel, qui devait examiner la demande de rezonage du site le 21 juin, a remis la question à la mi-juillet, soit après l'évaluation de la demande de déclassification de l'édifice prévue le 5 juillet.

C.H.

Cinq stratégies pour grandir

1. L'embauche de Dan Malmstrom, qui a été le directeur des ventes internationales de Great Plains, entreprise du Minnesota récemment achetée par Microsoft. « Avec lui, Great Plains est passée de 4 à 200 millions de chiffre d'affaires, en misant sur un réseau de 3 000 partenaires et vendeurs dans le monde », indique Charles LaFlèche.

2. Lié à Great Plains quand il était le propriétaire de Encore Business Solutions, l'ancien partenaire de Charles LaFlèche, Marc Labossière, est maintenant sous contrat avec Momentum, qui compte utiliser ses connaissances de Microsoft dans le développement de stratégies futures.

3. L'embauche de Dwayne Gunter, chargé de superviser les opérations de Momentum aux États-Unis. L'entreprise a maintenant des bureaux à Nashville, Fargo et en Caroline du Nord. « Sur 8 millions de ventes, 2 sont en ce moment réalisées aux États-Unis. Le mandat de Dwayne est de passer à 10 millions en trois ans. »

4. Un investissement de 10 millions $ sur quatre ans pour moderniser tous les produits de Momentum ainsi que développer des solutions web. « Nos produits seront disponibles en ligne », indique Charles LaFlèche. Momentum développera un portail pour ses clients afin de faciliter, entre autres, les communications entre les foyers de soins et les familles de leurs résidents. « On sait que les Baby Boomers sont trop jeunes encore pour être la clientèle des foyers, mais leurs parents y sont logés. Or, ces Baby Boomers sont éduqués, ils voyagent, ils se déplacent, ils sont occupés et se sentent coupables de ne pas assez voir leurs parents. Et ils utilisent tous un Blackberry ou une technologie du genre, qu'ils pourraient employer pour communiquer avec leurs parents au foyer. » Autre piste : un logiciel permettant de collecter les informations des base de données pour procurer chaque jour aux gestionnaires des établissements, un état des lieux à toutes sortes de niveaux: lits occupés, état des comptes recevables, inventaires, etc. Cet outil pourrait se révéler indispensable pour un gestionnaire de 156 foyers répartis dans 30 états américains, qui « saurait alors exactement ce qui se passe dans ses établissements ».

5. L'adoption de l'outil de Microsoft dot.net pour l'écriture de tous les nouveaux logiciels. « On avait déjà des liens avec Microsoft, mais là on approfondit notre engagement », explique Charles LaFlèche, dont l'entreprise est devenue un partenaire certifié or de Microsoft. « Ce qui est intéressant, c'est que Microsoft a modifié ses stratégies récemment, explique Charles LaFlèche. Ils veulent adopter une approche du marché plus verticale, ce qui signifie qu'ils ont besoin d'entreprises comme nous, qui sont des spécialistes dans une niche particulière. Pour réussir, ils doivent cependant convaincre leurs partenaires des avantages de cette stratégie. » Microsoft a donc choisi de faire un profil vidéo de trois entreprises modèles lors de la prochaine foire mondiale de ses partenaires, et Momentum figure parmi elles. À Minneapolis, en septembre, cette vidéo sera diffusée devant 6 000 congressistes. Momentum espère beaucoup des retombées potentielles de cette visibilité. Sans compter le fait que Microsoft fournira à l'entreprises manitobaine des ressources qui l'aideront dans l'élaboration des nouveaux logiciels et leur marketing.



Avis d'audience publique et de réunion préparatoire

Demandeur : La Société d'assurance publique du Manitoba

DEMANDEUR :
La Société d'assurance publique du Manitoba (la « Société ») a soumis une demande à la Régie des services publics (la « Régie ») afin que soient approuvés ses tarifs de base et ses primes d'assurance automobile obligatoire pour l'an 2006.

La Société soumet une telle demande afin de se conformer aux exigences de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci* et de la *Loi sur la Régie des services publics.*

INCIDENCE DES TARIFS :
La Société demande l'approbation des tarifs de son régime d'assurance Autopac de base, qui doivent entrer en vigueur le 1er mars 2006 et qui se traduiront par la stabilisation des recettes totales provenant des primes au niveau de l'exercice précédent. Par ailleurs, les modifications proposées pour 2006–2007 auront des incidences sur les primes de base moyennes qui sont applicables aux principaux codes d'usage des véhicules.

Les modifications auront les incidences suivantes sur les principaux codes d'usage :

Code d'usage	Nombre de véhicules	Augmentation ou réduction
Voitures de tourisme	650 722	–0,5 %
Véhicules — tarif commercial	41 941	9,2 %
Véhicules publics	9 536	0,7 %
Motocyclettes	9 211	12,7 %
Remorques	107 844	–4,9 %
Véhicules à caractère non routier	32 645	–20,0 %
Situation d'ensemble	851 899	0,0 %

L'incidence générale des rajustements sur le parc provincial de véhicules sera la suivante :

- 57,6 % des véhicules (490 303) feront l'objet d'une réduction des primes; la plupart des réductions seront inférieures à 50 $;
- 4,2 % des véhicules (36 512) feront l'objet du maintien des primes à leur niveau actuel;
- 20,4 % des véhicules (174 310) feront l'objet d'une augmentation des primes de moins de 20 $;
- 12,8 % des véhicules (108 805) feront l'objet d'une augmentation des primes variant de 20 $ à 50 $;
- 2,6 % des véhicules (21 745) feront l'objet d'une augmentation des primes variant de 50 $ à 100 $;
- 2,4 % des véhicules (20 224) feront l'objet d'une augmentation des primes de plus de 100 $.

Le rajustement final des primes individuelles peut varier selon le dossier de sinistres du conducteur, son dossier de conduite, le code d'usage du véhicule, le territoire de résidence et le groupe de tarification du véhicule. L'effet cumulatif net des rajustements individuels ne dépassera pas les montants ci-dessus.

La Société ne propose aucune modification des réductions et des surprimes applicables aux parcs de véhicules, des primes applicables aux permis de conduire ou des surprimes pour accidents, des autres frais afférents aux paiements échelonnés, ainsi que des frais de service et de transaction actuels.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE :
Les rajustements tarifaires suivants sont proposés aux polices émises entre le 1er mars 2006 et le 28 février 2007 :

- des augmentations et des réductions de tarifs fondées sur les dossiers de sinistres des conducteurs, variant entre +15 % et –15 % pour les diverses catégories de véhicules, exception faite des augmentations moyennes de 20 % pour les cyclomoteurs, soit une augmentation moyenne de 13 $ par cyclomoteur, ainsi que des réductions pouvant atteindre jusqu'à 20 % pour les remorques et les véhicules à caractère non routier.
- des rajustements tarifaires de –5,2 % à +11,08 % pour tous les véhicules autres que les motocyclettes, les remorques et les véhicules à caractère non routier, afin que les modifications apportées à la classification et aux groupes tarifaires aient un effet neutre sur les recettes;
- aucun rajustement tarifaire pour les motocyclettes, afin de tenir compte de l'absence de modifications apportées à la classification; cela se traduit par des modifications tarifaires jusqu'à 20 %, en plus des rajustements supplémentaires afférents aux dossiers de sinistres;
- la création d'une catégorie tarifaire pour motocyclette de plaisance.
- un plafond de 20 % pour tous les rajustements tarifaires combinés.

Les personnes intéressées à obtenir tous les détails des modifications proposées peuvent examiner la demande soumise par la Société, les témoignages recueillis par la Régie ainsi que les documents d'appui en se présentant aux bureaux de la Société ou de la Régie.

Les personnes qui souhaitent obtenir une copie de la demande peuvent communiquer avec la personne suivante :

Gail Granger
Société d'assurance publique du Manitoba
234, rue Donald, 8e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Téléphone : 985–7335 (appels à frais virés acceptés)

AUTRES QUESTIONS CONNEXES :
La Société annonce la mise en place d'une stratégie à trois volets visant à réduire de façon significative et permanente les vols d'autos au Manitoba. Le programme comprend les éléments suivants :

i) Établissement d'un fonds de 40 millions de dollars à même les bénéfices non répartis du régime d'assurances Autopac de base, et visant à encourager l'achat et l'installation de dispositifs d'immobilisation. Grâce à ce fonds, chaque automobiliste manitobain pourra recevoir 140 $ pour l'achat et l'installation d'un dispositif d'immobilisation du marché secondaire qui est conforme aux normes canadiennes. Il est prévu que le coût total du dispositif, de l'installation et des taxes ne dépassera pas 280 $.

ii) Financement sans intérêt et exonération des frais d'administration de 4 $ afférents au financement pour chaque automobiliste manitobain qui fait installer un dispositif d'immobilisation du marché secondaire qui est conforme aux normes canadiennes et qui choisit de payer à tempérament le coût résiduel du dispositif et de son installation. De plus, l'automobiliste pourra échelonner sur cinq ans le remboursement de son prêt et commencer à le rembourser à la date du renouvellement de ses assurances Autopac.

iii) Demande auprès de la Régie des services publics visant à poursuivre le programme de réduction de la prime annuelle d'assurance de 40 $ pour les véhicules munis de dispositifs d'immobilisation du marché secondaire approuvés.

MODIFICATION DES TARIFS :
Les tarifs de la Société seront examinés par la Régie des services publics, conformément à la *Loi sur la Régie des services publics.* La Société ne peut apporter aucune modification à ses tarifs ou adopter de nouveaux tarifs sans l'approbation de la Régie. Dans le cas de la Société d'assurance publique du Manitoba, les tarifs applicables à ses services correspondent aux bases de tarification et aux primes du régime d'assurance automobile obligatoire qu'elle offre aux automobilistes. La Régie peut émettre une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise, qui répond à cette dernière en totalité ou en partie, ou elle peut accorder d'autres réparations en plus ou en remplacement des réparations demandées, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande soumise visait de telles réparations partielles, additionnelles ou autres.

AUDIENCE :
La Régie tiendra une audience publique sur la demande de la Société à la salle d'audience de la Régie des services publics, au 330 de l'avenue Portage (4e étage), à Winnipeg (Manitoba), le 3 octobre 2005, à compter de 9 h.

RÉUNIONS EN MILIEU RURAL :
Selon la réaction de la population au présent avis et aux autres avis de la Régie, cette dernière est prête à organiser une réunion à Brandon et à d'autres endroits. Les personnes qui souhaitent se présenter à une réunion doivent en informer par écrit le secrétaire de la Régie au plus tard le 5 août 2005 en précisant l'endroit où elles désirent se faire entendre.

Les avis ultérieurs de la Régie confirmeront la tenue de ces réunions. Les parties intéressées peuvent également obtenir des renseignements sur les réunions prévues en s'adressant à la Régie.

PROCÉDURE :
La Régie a adopté des règles de pratique et de procédure qui s'appliqueront à l'audience sur la demande de la Société. On peut se procurer un exemplaire de ces règles en écrivant au secrétaire de la Régie ou en composant le 945–2638 ou le 1 866 854–3698 (appels sans frais).

RÉUNION PRÉPARATOIRE :
Toute personne, entreprise ou société qui souhaite intervenir au sujet de la présente demande et participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue doit assister ou être représentée à la réunion préparatoire qui aura lieu le mardi 5 juillet 2005, à 9 h, dans la salle d'audience de la Régie, au 330 de l'avenue Portage (4e étage), à Winnipeg (Manitoba).

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

i) connaître les intervenants et les motifs de leur intervention et leur donner l'occasion de se concerter afin d'éviter les répétitions;

ii) établir le statut de certains intervenants par rapport à la demande;

iii) établir un horaire qui facilitera l'échange de renseignements utiles.

Les personnes qui souhaitent intervenir en français à l'audience publique doivent en informer le secrétaire de la Régie avant le 28 juin 2005 et, si possible, lors de la réunion préparatoire.

INTERVENANTS :
Aux fins de la présente audience, les intervenants sont les personnes, les entreprises et les sociétés qui souhaitent participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue. On demande aux parties qui souhaitent intervenir d'informer le secrétaire de la Régie de leur intention dès qu'elles auront pris connaissance du présent avis.

Les intervenants doivent également faire parvenir une copie de leur lettre au conseiller juridique de la Société, à l'adresse suivante :

Kevin M. McCulloch
Vice-président, Services juridiques
Conseiller juridique et secrétaire général
Société d'assurance publique du Manitoba
234, rue Donald, bureau 912
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Téléphone : 985–7383

Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent simplement présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue sans participer à tout le processus doivent informer le secrétaire de la Régie de leur intention de prendre part à l'audience au plus tard le 27 septembre 2005.

FRAIS DES INTERVENANTS :
Les intervenants peuvent être admissibles à une aide financière. L'ordonnance de la Régie n°163/87 du 12 novembre 1987 indique la marche à suivre pour le remboursement éventuel des frais des intervenants ainsi que les lignes directrices de la Régie dans ce domaine. Les parties qui souhaitent soumettre une demande de remboursement doivent étudier cette ordonnance; elles peuvent en obtenir un exemplaire en s'adressant au secrétaire de la Régie.

FAIT le 20 juin 2005.

H. M. Singh
Secrétaire par intérim
Régie des services publics


Donner un préavis de cinq jours.


Salle accessible aux fauteuils roulants.





Villa Youville inc.

Centre de soins de longue durée

est à la recherche d'un(e)

POSTE : AIDE-MAINTIEN
(à temps plein)

CONDITIONS DE TRAVAIL : Du lundi au vendredi

SALAIRE/BÉNÉFICES : Selon la convention collective M.G.E.U.

QUALIFICATIONS :

- 12e année requise;
- certificat/diplôme en maintien ou autre métier connexe;
- 3 à 5 ans d'expérience en maintien ou métier semblable;
- savoir s'exprimer dans les deux langues officielles.

DEMANDES ACCEPTÉES JUSQU'AU : 18 juillet 2005 à 17 h

ENTRÉE EN FONCTION : aussitôt que possible

FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT À : Louise-M. Perrin
Adjointe à l'administration
Villa Youville inc.
Bureau d'administration
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9
youville@sehealth.mb.ca



Villa Youville inc.

Centre de soins de longue durée

est à la recherche d'un(e)

POSTE : Superviseur des services diététiques
(à temps plein)

CONDITIONS DE TRAVAIL : Du lundi au vendredi

SALAIRE/BÉNÉFICES : Selon la convention collective M.G.E.U.

QUALIFICATIONS :

- 12e année et/ou équivalent en expérience;
- cours « Food Supervisor »;
- capable de communiquer, parlé et écrit, dans les deux langues officielles;
- habilité d'établir et de maintenir des relations de travail positives et capacité de travailler en équipe;
- expérience dans un département de diététique ou un restaurant préférable.

DEMANDES ACCEPTÉES JUSQU'AU : 11 juillet 2005

ENTRÉE EN FONCTION : le 6 septembre 2005

FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT : Aux soins : Louise-M. Perrin
Adjointe à l'administration
Villa Youville inc.
Bureau d'administration
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9
youville@sehealth.mb.ca

LES PRODUCTIONS
Rivard

Les Productions Rivard, une maison de production indépendante oeuvrant dans le secteur de la télévision et des nouveaux médias à partir de Winnipeg,

est à la recherche d'un.e

PROGRAMMEUR WEB

Exigences :

- être logique, précis et concis;
- avoir un minimum de 3 ans d'expérience;
- maîtrise l'algorithme, connaisance de la théorie qui tourne autours des SGBD, la création de bases de données, les technologies web;
- maîtrise des langages suivants : HTML, ASP, XML, Java, CSS, PHP, Coldfusion, SQL;
- maîtrise des logiciels suivants : Flash MX, Dreamweaver MX;
- connaissance de quelques logiciels de graphisme un atout;
- maîtrise du française et le l'anglais;

Rémunération : selon l'expérience et les qualifications.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae **avant le 8 juillet 2005,** soit par courriel à **source@productionsrivard.com** ou par la poste à l'adresse suivante :

Les Productions Rivard
Coordonnatrice des nouveaux médias
354, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0V3

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.



Les Productions Rivard, une maison de production indépendante, œuvrant dans le secteur de la télévision et du nouveau média à partir de Winnipeg, Manitoba

Auditions pour comédiens / comédiennes

Projet : RÉBUS
Type : Union des artistes
Lieu du projet : Winnipeg, Manitoba
Début du projet : Septembre 2005
Fin du projet : Septembre 2005
Description : Ce film est un rébus, chaque partie contient un ou plusieurs éléments de son tout. C'est aussi une histoire policière sans détective.

Nous sommes à la recherche de plusieurs gens pour combler les rôles suivants :

- Fille de 10 ans, blanche
- Garçons, 12 ans & 18 ans, autochtones
- Garçon, 16 ans, métis
- Garçon, 16 ans, d'origine africaine
- Motard, 45 ans
- Femmes, 40 ans & 70 ans, blanches
- Hommes, 30 ans & 60 ans, blancs
- Homme, 35 ans, d'origine africaine

S.v.p. envoyer votre curriculum accompagné d'une photo récente **avant le 5 juillet 2005** au :

Productions Rébus
354, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0V3

Seules les personnes appelées en audition seront contactées.



des Franco-Manitobaines, Inc.

est à la recherche d'une

CONSEILLÈRE D'ENFANTS

L'Entre-temps des Franco-Manitobaines, Inc. est une maison d'hébergement de seconde étape pour femmes victimes de violence et leurs enfants. Ce poste est permanent (20 heures par semaine).

Exigences :

La candidate doit :

- avoir une expérience de travail avec enfants et/ou avoir fait des études en service social et/ou counselling pour enfants;
- avoir de l'expérience dans l'animation de groupe pour enfants;
- avoir une connaissance du cycle de la violence;
- avoir un bons sens de l'organisation et un esprit d'équipe;
- être capable de bien communiquer dans les deux langues officielles;
- savoir réagir en situation de crise.

Entrée en fonction : Septembre 2005

Veuillez faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae au plus tard **le 8 juillet 2005, soit par télécopieur 925-2551 ou par courriel etfm@mts.net**



À l'avant-garde de la lutte contre les dépendances

Thérapeute familial

Poste à temps plein, à durée déterminée (d'août 2005 à septembre 2006)

Services communautaires aux jeunes
200, rue Osborne Nord
Région de Winnipeg

La mission de l'AFM consiste à contribuer à la santé et au bien-être des Manitobains et Manitobaines en réduisant les méfaits associés aux dépendances, grâce à l'information, la prévention, la réadaptation et la recherche.

RESPONSABILITÉS : Relevant du superviseur des programmes, des Services communautaires aux jeunes, la personne choisie est chargée de s'occuper des évaluations, de la planification en matière de réadaptation et des interventions au niveau des systèmes familiaux, pour les jeunes clients de l'AFM et leurs familles. En plus du travail clinique attribué, il incombe à la personne choisie de déterminer les besoins et de planifier, d'élaborer et de mettre en œuvre les programmes pour adolescents et les activités de formation avec les organismes de services à la jeunesse, ainsi que de travailler avec les écoles secondaires de premier et de deuxième cycles. La personne choisie doit être en mesure de travailler au sein d'une équipe afin de fournir des services de prévention et d'intervention relativement à la dépendance à l'alcool, aux drogues et au jeu par les jeunes et d'agir comme conseiller en thérapie familiale auprès des conseillers des jeunes liés au programme des services aux jeunes. La personne choisie peut avoir à travailler en soirée et en fin de semaine.

QUALITÉS REQUISES : Maîtrise en thérapie familiale et conjugale ou équivalent avec admissibilité de l'adhésion à l'American Association for Marriage and Family Therapy et deux ans au minimum d'expérience de travail en milieu clinique avec les jeunes à risques et leurs familles; compétences en élaboration, en mise en œuvre et en évaluation des programmes d'éducation et de prévention destinés aux jeunes; compétences en animation, au point de vue oral et écrit; connaissances et expérience en matière d'éducation des adultes; excellentes aptitudes en communication orale et écrite; solides compétences en organisation. Le fait d'avoir des connaissances dans le domaine des dépendances est un atout. La personne choisie a un véhicule et se déplace à l'intérieur de Winnipeg.

L'AFM effectue systématiquement une vérification du casier judiciaire et du registre des cas d'enfants maltraités avant de compléter le processus de nomination.

Une liste d'admissibilité est établie.

N° de concours : 2005-39-WPGTRM
Salaire : de 47 018 $ à 56 758 $ par an
de 24,86 $ à 30,01 $ de l'heure
Date de clôture : Le vendredi 8 juillet 2005

Présentez votre demande par écrit à la personne suivante :

Directeur, Région de Winnipeg
Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances
1031, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3G 0R8
Télécopieur : (204) 779-9165
Courriel : wpgreg@afm.mb.ca

L'AFM n'accuse pas réception de toutes les demandes. Elle communiquera uniquement avec les personnes convoquées en entrevue.

EMPLOYEUR SOUSCRIVANT AU PRINCIPE DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI.
ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE.

www.afm.mb.ca

Résidence Despins

Poste :

Compagnon ou compagne de résident • (0,7 EPT).

Plusieurs postes de jour, de soirée et de nuit sont disponibles.

Heures de travail :

Jour : de 7 h à 15 h
Soirée : de 15 h à 23 h
Nuit : de 23 h à 7 h

Résumé des tâches :

- responsable et aide à la promotion de l'indépendance des résidents;
- assiste les résidents avec les activités journalières en promouvant la dignité et l'estime personnelle;
- participe aux temps de loisir et programmes d'activités récréatives.

Compétences requises :

- diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- expérience de vie et de travail dans l'environnement familial et les soins aux personnes âgées;
- habileté de lire, parler et écrire le français et l'anglais;
- capacité de travailler de façon autonome avec un minimum de supervision;
- formation en aide en soins de santé ou l'équivalent serait un atout.

Entrée en fonction :
Le 15 août 2005

S.V.P. soumettre votre demande **avant le 8 juillet 2005** à :

Monsieur Aurèle Foidart
Directeur général
Résidence Despins
N5072 - 431, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2A6
Télécopieur : (204) 235-6419

Résidence Despins

Poste :

Chef / Directeur du service alimentaire (temps plein)

Heures de travail :

Jour et rotation de fin de semaine

Résumé des tâches :

- responsable de la planification des menus, l'organisation, la direction, la cuisson et l'évaluation de la production, la présentation et la livraison du service alimentaire pour la Résidence Despins qui opère un complexe de 130 unités;
- responsable des opérations du département du service alimentaire selon les objectifs budgétaires.

Compétences requises :

- qualifications académiques comme chef / directeur du service alimentaire;
- le sceau rouge est requis;
- un minimum de 3 années en administration ou expérience au niveau du service alimentaire;
- habileté de lire, parler et écrire le français et l'anglais;
- capacité de travailler de façon autonome avec un minimum de supervision;
- expérience de travail avec les personnes âgées serait un atout.

Entrée en fonction :
Le 15 juillet 2005

S.V.P. soumettre votre demande **avant le 8 juillet 2005** à :

Monsieur Aurèle Foidart
Directeur général
Résidence Despins
N5072 - 431, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2A6
Télécopieur : (204) 235-6419



Les Productions Rivard, une maison de production indépendante oeuvrant dans le secteur de la télévision et des nouveaux médias à partir de Winnipeg,

est à la recherche d'un.e

INFOGRAPHISTE

Exigences :

- être un artiste visuel à la base;
- avoir au moins un an d'expérience;
- maîtrise des logiciels Adobe Photoshop 7, Fireworks MX, Illustrator 8, Flash MX, Adobe Page Make 7 ou QuarkXpress 5, After effects 6, 3ds Max 5, Dreamweaver, MX, Adobe Premier 6.5;
- maîtrise du français et de l'anglais;
- fait preuve de créativité, d'organisation et de dynamisme;
- motivé, avoir de l'entregent et un bon esprit d'équipe;
- demeure à la fine pointe de la technologie au niveau de la production web, assistée par ordinateur et de nouveautés web.

Rémunération : selon l'expérience et les qualifications.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae **avant le 8 juillet 2005,** soit par courriel à **source@productionsrivard.com** ou par la poste à l'adresse suivante :

Les Productions Rivard
Coordonnatrice des nouveaux médias
354, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0V3

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.



YOUR STAFFING PARTNER

Analyste bilingue
(français/anglais)
pour un centre d'assistance

Poste de durée déterminée à combler immédiatement.

Qualités requises :

- expérience en soutien dans un centre d'assistance;
- connaissances approfondies des systèmes d'exploitation (serait un atout);
- excellentes compétences analytiques;
- capacité de travailler dans un milieu au rythme rapide;
- rémunération de 13 $ l'heure.

Veuillez soumettre votre candidature à :

Teri Flynn, conseiller en recrutement
Pinnacle Staffing Solutions
270, rue Edmonton
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1R9
Tél. : 943-8649 Téléc. : 943-0060
Courriel :
tflynn@pinnaclestaffing.ca

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Préposé à l'accueil bilingue — CL3, Finances Manitoba
Office de la protection du consommateur
Numéro de l'annonce : 15040
Échelle de salaire : de 32 550 $ à 37 316 $ par année
Date de clôture : le 12 juillet 2005

Qualités requises : La personne choisie doit être parfaitement bilingue en français et en anglais. Elle doit avoir plusieurs années d'expérience connexe de bureau, notamment savoir s'occuper du public en personne et par téléphone. Elle doit être compétente et avoir une expérience considérable dans tous les aspects des logiciels Microsoft Office, Word, Excel et Outlook, ainsi que la capacité d'apprendre d'autres applications connexes. Le fait d'avoir de l'expérience dans la prise de décisions et dans l'évaluation de l'admissibilité selon des critères établis est considéré comme un atout réel. La personne choisie doit avoir un sens développé de l'organisation, de fortes compétences en communication et beaucoup d'entregent, et savoir gérer les interruptions dans ses tâches quotidiennes tout en veillant à effectuer son travail en temps opportun et de manière professionnelle. Elle est capable de travailler de manière autonome et en équipe, tout en faisant preuve d'initiative et de jugement.

Fonctions : Elle est chargée du standard téléphonique, des services de réception, de l'encaissement des droits payables et de la délivrance des reçus, le cas échéant. Elle est aussi responsable de l'évaluation et du traitement des plaintes selon le système de suivi de Consommation. Il lui incombe également de fournir des services de bureau connexes à la *Loi sur la validation des œuvres de charité* et une aide administrative au coordonnateur des services en langue française du ministère des Finances.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :
Finances Manitoba
Gestion des ressources humaines
379, Broadway, bureau 304
Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9
Téléc. : (204) 945-4907



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre couverture ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Manitoba
Bâtir l'avenir

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Planificateur ou planificatrice des systèmes opérationnels

***Agriculture et Agroalimentaire Canada* (AAC)**

WINNIPEG (MANITOBA)

Ouvert aux personnes travaillant ou résidant au Canada ainsi qu'aux citoyens canadiens et citoyennes canadiennes résidant à l'étranger.

Fonctions et exigences: Le planificateur ou la planificatrice des systèmes opérationnels a la responsabilité d'aider le ou la gestionnaire des Exigences opérationnelles relativement à la planification des systèmes, à la coordination d'installations en collaboration avec l'ESI, d'établir la priorité des versions, de coordonner des séances de visualisation de l'avenir des systèmes au sein de la DPRA et également agir comme agent de liaison entre la DPRA et les fournisseurs de services externes. En collaboration avec le ou la gestionnaire des Exigences opérationnelles, la personne retenue doit donner des ateliers, faire de la recherche, concevoir et documenter la vision globale en matière de systèmes opérationnels aux fins de l'exécution des programmes de la Direction des programmes de revenu agricole. Il ou elle doit collaborer avec l'Équipe des systèmes d'information et les intervenant(e)s opérationnel(le)s afin que les fonctions prioritaires soient fournies aux utilisateurs par les systèmes selon les échéanciers pré-établis. Le ou la titulaire doit également s'assurer que la fonction à court terme assurée par les versions s'harmonise avec les priorités opérationnelles à long terme.

Exigences linguistiques: La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Pour être admissible, vous devez avoir complété avec succès deux années d'études post-secondaires dans un domaine pertinent mais non limité à, notamment l'informatique ou l'administration des affaires, ou avoir une combinaison acceptable d'études, de formation et d'expérience. Vous devez posséder l'expérience de la direction d'équipes de projets de GI-TI de grande envergure. L'expérience acquise doit constituer l'un des éléments prépondérants des postes occupés antérieurement et doit se traduire par des tâches effectuées sur une période d'au moins six mois d'une façon constante et continue, afin de couvrir tous les aspects de l'activité en question (p. ex. tous les aspects de la gestion de projets, de la conceptualisation à l'évaluation en passant par la planification et la mise en œuvre). En plus, vous devez avoir de l'expérience dans chacun des domaines suivants: travail et négociations avec des clients et des intervenants externes; direction de processus de planification; et l'élaboration de plans opérationnels permettant l'atteinte des objectifs de plans stratégiques. C'est un poste indéterminé à temps complet. Le salaire annuel s'échelonnera entre **64 259 $** et **69 473 $**. **Prière de mentionner le numéro de référence AGR22193DM21 lorsque vous postulez. La date limite pour présenter votre candidature est le 15 juillet 2005.**

Pour vous informer sur ce poste et sur la façon de présenter une demande, visitez-nous en ligne à l'adresse **http://emplois.gc.ca** ou appelez notre service **Infotel** au numéro **1-800-645-5605** ou l'ATS au numéro **1-800-532-9397.** Pour plus d'information au sujet de AAC, visitez notre site web au **http://agr.gc.ca**.

Nous remercions ceux et celles qui auront soumis une demande, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi. La préférence sera accordée aux citoyens canadiens et citoyennes canadiennes. La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous dans le cadre de ce concours, veuillez faire part de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.
This information is also available in English.

emplois.gc.ca — Canada

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi 17 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

SERVICES PAYSAGERS. « Power raking », nettoyage de vos cours, rotoculture pour vos jardins et parterres. Tél. : Jardins St-Léon au 237-7216. Cellulaire : 791-8834.
247-

LOCATION D'ÉQUIPEMENT. Power rake et rotoculteur 5 HP et mini rotoculteur. Tél. : Jardins St-Léon au 237-7216. Cellulaire : 791-8834.
248-

SERVICES GRATUITS pour la francophonie. Vous cherchez un chalet, une maison, un lot sur les plages à Saint-Laurent? Une entreprise, une ferme, des terrains, une « cachette » hors de la ville avec l'air pur, l'eau propre et zéro stress? Appelez le (204) 646-2397, Luc Paul Fontaine pour plus d'information et/ou une tournée entre juin et septembre.
325-

LEÇONS PRIVÉES DE FRANÇAIS oral et écrit. Révision de textes. Appelez le 253-9355.
327-

PRIÈRE AU SACRÉ-CŒUR. Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. R.L.
335-

GARDERIE FAMILIALE À SAINT-VITAL à des ouvertures pour septembre. Éducatrice TSE III, soins spéciaux, RCR et 16 ans d'expérience, environnement chaleureux, activités amusantes et éducationnels. Aline : 255-5500.
337-

OPPORTUNITÉ À DOMICILE! Jumelez famille et travail. 500 $ à 3 000 $ par mois. Entraînement complet, aucun déplacement. CD ROM gratuit. www.lasolution2000.com. Tél. : 1 866 285-7960.
339-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. D.L.
340-

RECHERCHE

ANIMATEURS DE FOULES. Les Jardins St-Léon sont à la recherche d'artistes pour animer des foules les samedis et dimanches après-midi durant les mois de juillet et août. Musiciens, violoneux, clowns, artistes et animateurs d'enfants. Contactez Lise ou Denis au 233-5618 ou au 791-8834 (cellulaire).
244-

À VENDRE

À VENDRE village historique de Saint-Georges. Vue sur la rivière Winnipeg. Bungalow 4 saisons. 1 440 pi², patio 800 pi², cour de 1,1 acres. Beaux arbres. Près du terrain de golf, de ATV Horse Trail & Snow mobile trail, débarcadère pour bateaux, de la bibliothèque publique, du dépanneur, de l'église et de l'hôpital. Taxes raisonnables. AC/chauffage électrique et jacuzzi. Demande 114 000 $. 1 (204) 367-8354.
324-

À VENDRE : Plage Albert. Beau chalet 1 280 pi², 80 verges de la plage. Cuisine, salle à dîner, salon, concept ouvert. 3 chambres, salle de bain, buanderie, solarium avec jacuzzi, patio hôtelerie, 9 appareils électroménagers. Boutique, outils, cabanon, canot, planche à voile. 199 900 $. Tél. : 237-0055, cell. : 797-7519.
338-

À LOUER

CONDO À LOUER dans Saint-Boniface. 2 chambres à coucher, 5 électroménagers, stationnement. Disponible le 1er juillet. 825 $/mois + services. Tél. : 231-2061.
321-

À SOUS-LOUER : SAINT-MALO, PLACE HÉBERT. Appartement de 2 chambres, côté sud. Libre immédiatement. 665 $/mois. Contactez Cécile au (204) 433-7051.
298-

À LOUER : Rue Masson. Appartement de 2 chambres à coucher, entrée privée, balcon. Libre le 1er juillet. 600 $ + électricité. Tél. : 233-2609.
328-

À LOUER : rue LaRivière. 380 $/mois, 1 chambre à coucher, comprend chauffage et eau, stationnement. Pour personne tranquille, non fumeur. Disponible le 1er juillet. Composez le 781-2083.
329-

PLAGE ALBERT : Chalet à louer sur la plage. 3 chambres à coucher, laveuse-sécheuse, etc. 700 $/semaine. Semaine du 17 au 23 juillet. Tél. : 233-1670 (soirée).
331-

CHALET À SAINT-LAURENT : 2 chambres à coucher, disponible juillet et août. Contactez Carmen au (204) 646-2085. 500 $/semaine.
332-

Chronique RELIGIEUSE

Fr. John Kracher, marianiste

Les jeunes et nous

Que cherche notre belle jeunesse?

Les jeunes, comme les vieux, ne cherchent à mon avis, que deux choses.

Premièrement, ils cherchent à aimer et à être aimés; ils sont à la recherche de l'amour.

Et en second lieu, ils cherchent un sens à leur vie.

Ne peut-on les rejoindre sur ce terrain? Notre foi catholique est une religion d'amour; nous disons après tout que Dieu est amour. Nos jeunes, comme nous, sont faits pour l'amour, par l'amour. C'est là où on commence, et c'est là que nous voulons tous aboutir, n'est-ce pas?

Les jeunes ne cherchent pas un dieu quelconque, désincarné; ils cherchent un Sauveur, une personne de chair et d'os qui les comprend, qui les cherche, qui pardonne, qui les aime sans bornes et pour toujours. Ils cherchent un Dieu qui a besoin d'eux, besoin de leur jeunesse, de leur force, de leur enthousiasme, de leurs idées et leur générosité. Ils cherchent le vrai visage du Christ.

Les jeunes ne cherchent pas une église, ils cherchent une communauté.

Pour l'ancienne génération, l'Église était une présence vivante, une réalité concrète, stable, dont l'influence était partout. Pour la nouvelle génération, « église » dit peu.

Leur expérience de la vie, pour plusieurs, est loin de cette réalité. Leur existence se passe dans un monde de consommation, de vitesse, de bruit, de compétition, de possession, de *« me, myself and I »* et une grande recherche de plaisir.

Les jeunes d'aujourd'hui souffrent d'une grande solitude. Entourés de choses, de gadgets, de machines de toutes sortes, la simple chaleur d'une présence humaine leur manque. La plupart sont privés d'affection et de tendresse *(« You can't hug a computer »)*. Ils ont besoin de présence, gratuite et aimante.

Les jeunes ont besoin d'exemples, de modèles concrets de foi et de religion. Qu'importe que nos exemples soient parfois chancelants et pauvres. Soyons honnêtes! Nos jeunes ont besoin de connaître le pourquoi des choses, des gestes, des us et coutumes, des habitudes dites religieuses. Expliquez tout. Ils ont besoin de votre expérience de la vie, de vos expériences religieuses. N'ayez pas honte d'en parler. En seriez-vous embarrassés? Quand ils sont dans le nid familial, c'est le temps du dialogue, du partage. C'est à la maison que les valeurs sont transmises, approfondies, intégrées et aimées. Tout regard, tout geste, toute action compte. Les années de formation sont irremplaçables. Une fois passée, on ne peut plus les rattraper.

Comment aider nos jeunes à apprécier, à aimer la Messe par exemple?

Tout d'abord, y croire! Célébrer la vie de tous les jours afin que l'Eucharistie dominicale soit vraiment l'épanouissement de notre vie de foi et d'amour. Le mot eucharistie veut dire « action de grâce », soyons alors des personnes d'action de grâce à la maison et au travail. Soyons « action de grâce » avec et pour nos enfants, nos jeunes et ils comprendront l'eucharistie, la messe. Soyons don, comme Jésus, et nos jeunes le deviendront à leur tour.

Nos jeunes questionnent, ils interrogent, ils interpellent. Et moi je dis, tant mieux! Donnez-leur vos réponses! Vos réponses honnêtes et pratiques qui collent à la vie.

Quand ils vous demandent « pourquoi vas-tu à la messe? », donnez-leur une réponse qui vient du cœur. Quand ils vous disent « tu vas à la communion et tu nous reviens aussi marabout qu'avant » qu'allez-vous répondre? Soyons toujours honnêtes, même si ça nous coûte. Saisissez le moment favorable pour parler à votre jeune. Mettez-vous à l'écoute.

Nos jeunes cherchent des personnes authentiques, des modèles sincères et inspirants, qui, tout en leur étant présents, vont leur montrer comment aimer, comment souffrir, comment se donner. Nos jeunes cherchent des personnes adultes qui leur seront présentes et fidèles. Ils ont besoin de personnes vraiment croyantes, dont la vie leur montre l'essentiel de la vie chrétienne; aimer et être aimé.

Les jeunes veulent croire profondément que leur personne a une valeur actuelle et définitive, éternelle. Dans leur for intérieur, ils disent « mon corps, ma personne, ma vie ne sont pas simplement pour être utilisés et jetés après ». Leurs cris du cœur sont « remarque-moi », « accepte-moi » et « aime-moi ».

Ils cherchent à être valorisés; ils ne veulent pas la dévalorisation de leur personne.

Avec les jeunes, pas tellement besoin de paroles. Mettez-vous à leur écoute, à l'écoute avec tout votre être. Créez une atmosphère de confiance, de calme, de joie, et ils vont se confier, quand ils sont prêts. Soyez disponibles. Priez pour eux, avec eux.

Laissez parler votre visage, votre sourire, votre regard aimant.

Donnez aux jeunes votre confiance, et ils trouveront la sécurité.

Donnez aux jeunes votre affection, et ils trouveront le chemin de l'amour.

Donnez aux jeunes votre respect, et ils trouveront un monde d'émerveillement.

Montrez-vous maître de vous-mêmes et vous aurez des disciples.

Montrez-vous débrouillards, et ils vous aideront.

Montrez-vous chrétiens et ils le deviendront sans le savoir.

Soyons eucharistie pour la belle jeunesse que Dieu nous confie.

PAROISSES

Permutations diocésaines

Qui desservira votre paroisse à compter du 1er août? Voici les nominations des prêtres annoncées par l'archidiocèse de Saint-Boniface.

- **Foyer Valade : Robert Campeau** est nommé aumônier du Foyer Valade en remplacement de Henri Prescott qui prend sa retraite. Robert Campeau demeure directeur du programme Nathanaël et de l'équipe de formation au diaconat permanent.
- **Saint-Malo : Marcel Chaput** est nommé curé de la paroisse, ainsi que de la Blessed Margaret Catholic Community. L'actuel administrateur paroissial de Saint-Malo, Joseph Choiselat, prend sa retraite.
- **Somerset et Saint-Léon : Gabriel Lévesque** est nommé curé des paroisses Notre-Dame-de-la-Nativité et Saint-Léon.
- **Saint-Claude et Haywood : Célestin Malengu Mubaya** est nommé administrateur paroissial des paroisses de Saint-Claude et de Saint-Denis à Haywood.
- **Notre-Dame-de-Lorette : Dominic Lafleur**, ordonné diacre le 25 juin, poursuivra son stage comme diacre à Lorette.

S. L.

Nécrologie



Jean Joseph Delannoy

Paisiblement, le 16 juin 2005 à l'âge de 94 ans, Jean est décédé à l'Hôpital général Saint-Boniface entouré de sa famille.

Né à Barlin, France le 17 janvier 1911, Jean fut prédécédé par son épouse Marie (née Coulombe) et son frère Pierre.

Il laisse dans le deuil ses huit enfants : Jeannette (Raymond), Benoit (Frances), Gilbert (Marie-Paule), Léo (Marie-Josée), Denis (Rose-Marie), Doris (Claude), Paul (Johanna), Carole (Normand), 26 petits-enfants, 40 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant. Il laisse aussi dans le deuil deux frères, Louis et François et une sœur Marthe.

La messe des funérailles a eu lieu le mardi 21 juin à la Cathédrale de Saint-Boniface suivie de l'inhumation au cimetière de Green Acres.

La famille désire remercier le personnel 2ABC du Centre Taché et 6A à l'Hôpital général Saint-Boniface pour les soins rendus.

La direction des funérailles de Monsieur Jean Dalannoy a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.

En l'honneur du Sacré-Cœur pour plusieurs faveurs obtenues.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

En l'honneur de Notre-Dame-du-Cap pour plusieurs faveurs obtenues.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

C.G.C.

Rendez-vous avec l'ancêtre

Les Bérard de partout son conviés à suivre les traces de leurs ancêtres lors d'une rencontre soulignant le centenaire de leur arrivé au Manitoba.

Mélanie MORIN

Il y aura des Bérard à Saint-Pierre-Jolys le 16 juillet! La famille tient un grand rassemblement pour souligner le centenaire de l'arrivé du premier Bérard au Manitoba.

« Nous attendons plus de 250 personnes, mentionne le président du comité organisateur de la fête, Jean Bérard. La plupart sont encore au Manitoba, mais certains viendront de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Québec et même des États-Unis. Ça va être un grand rassemblement. »

L'événement se tiendra sur la ferme ancestrale. Cette terre appartient à la famille depuis l'arrivé du premier Bérard, Octave. « Nous profiterons de l'occasion pour faire le dévoilement d'une plaque souvenir, explique Jean Bérard. Le ministère de l'Agriculture remet ce genre de plaque à toutes les familles qui, de génération en génération, vivent sur la même terre depuis 100 ans. Nous installerons la plaque là où la première maison de la famille a été construite. »


photo : Mélanie Morin

La secrétaire et le président du comité organisateur, Lise Rémillard et Jean Bérard.

La préparation des célébrations entourant le centenaire de l'arrivé de l'ancêtre a permis à Jean Bérard d'en apprendre beaucoup sur l'histoire de sa famille. « J'ai fait beaucoup de recherche, dit-il. J'ai découvert toutes sortes d'anecdotes concernant mes ancêtres.

« Un recueil de près de 100 pages sur la famille et l'ancêtre va d'ailleurs être offert aux gens lors du rassemblement, poursuit-il. 150 copies ont été imprimées. Le livre a demandé beaucoup de travail, mais ça valait la peine. C'est un très beau souvenir. »

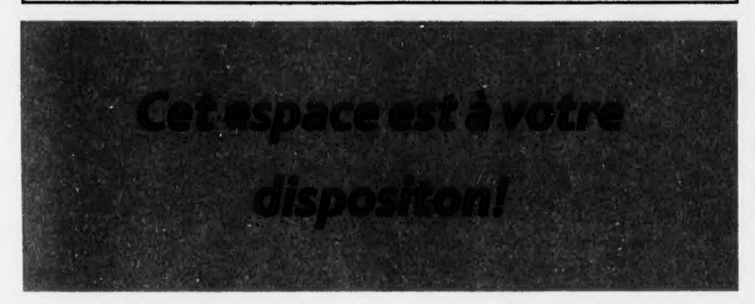
De nombreuses activités sont prévues tout au long de la journée, dont une messe, un repas, une visite de la terre ancestrale et une soirée de talents amateurs.

« Le diable va être aux vaches!, pense Jean Bérard de la soirée. Les invités peuvent préparer des numéros. Il y en a qui vont chanter, giguer, danser, raconter des histoires, faire des personnifications. Ça va être une belle soirée. »

Et les Bérard font les choses en grand : une chanson a été composée spécialement pour la fête. « La chanson raconte l'histoire de l'ancêtre, signale la secrétaire du comité organisateur, Lise Rémillard. C'est Maxine Morin qui a composé le texte qui se chante sur l'air de *Chevalier de la table ronde*. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES



ENTREPRISES RIEL INC.

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9
Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com

Cet espace est à votre dispositon!

AGENT IMMOBILIER
Service bilingue



NICOLE LANDRY MILNER
(204) 255-4204



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

GUY VINCENT TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@mts.net
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi



Service 24 heures • Chauffage • Climatisation • Réservoir d'eau • Entretien annuel • Nettoyage des conduits
Aimé Fillion
Services de confort au foyer
Cellulaire : (204) 782-8933



conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

La Shop Lesage



Meubles et appareils électroménagers usagés
Achat et vente
Éric ou David
129, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T3
Tél. : (204) 233-1804
Cell. : (204) 792-3413
lashoplesage@shaw.ca

Industriel ♦ Commercial ♦ Résidentiel
P & R INDUSTRIAL

- Nettoyage d'égouts (service rooter)
- Enlèvement de racines
- Service bilingue
- Prix raisonnable
- Rabais pour personnes âgées

Satisfaction garantie
(204) 231-2032
PAUL ANDRÉ RON IRWIN

Tod Niblock & ASSOCIATES



AGENT IMMOBILIER
18 ans d'expérience
Membre des élites ROYAL LEPAGE
Rolly Ayotte B.A., B.Éd. 989-6900
www.niblockrealestate.com
Certificat d'évaluation gratuite
Valeur d'une évaluation de votre demeure
CAMION GRATUIT POUR DÉMÉNAGEMENT!



EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé
1345, chemin Waverley, bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6
TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.

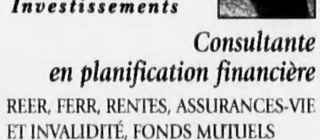


Objectif croissance

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Lucile Griffiths, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.
Mona Marcotte, c.a.
Chantal St. Pierre, c.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
700 – 200, avenue Graham
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

Michelle SMITH CFP
Assurances et Investissements



Consultante en planification financière
REER, FERR, RENTES, ASSURANCES-VIE ET INVALIDITÉ, FONDS MUTUELS
Spécialiste en :
- *Planification successorale*
- *Plan de retraite*
- *Transfert de pension*

93, avenue Lombard, pièce 333
Winnipeg (Manitoba) R3B 3B1
Tél. : 975-5030 ou 1 (877) 528-3815
Téléc. : 975-5357
Courriel : michelle.smith@shawcable.com
Fonds mutuels distribués par :



ASSUREURS



téléphone : (204) 433-7758
télécopieur : (204) 433-7181
www.placelavergne.com
Saint-Pierre-Jolys
OUVERT JUSQU'À 20H LES JEUDIS.

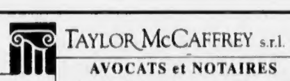
AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907



AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.

Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle • marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS
J. GUY JOUBERT
BARBARA M. SHIELDS
LEE ANN M. MARTIN
CHRISTIAN L. MONNIN



CABINET JURIDIQUE
DEPUIS 1879
Tél. : (204) 957-0050
Site Internet : www.aikins.com

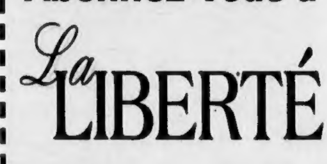
MONK GOODWIN LLP
AVOCATS ET NOTAIRES
Michel L.J. Chartier
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	34,20 $ ☐	37,45 $ ☐
2 ans	57,00 $ ☐	64,20 $ ☐

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Ville : ____
Province : ____
Code postal : ____
Téléphone : ____
Je choisis de payer par :
Visa : ____
MasterCard : ____
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

